

# IPAR RAPPORT ANNUEL 2022





Transformation  
de céréales  
locales à Kaolack.

# IPAR RAPPORT ANNUEL 2022



## SOMMAIRE

Mot du Président du Conseil d'Administration	7
Mot du Directeur Exécutif	8
A propos de l'IPAR	10
ZONES D'INTERVENTION	12
Projets et initiatives en cours	13
Evenements phares	21
RESULTATS CLES	24
IPAR en chiffres	46
IPAR BRILLE	48
PUBLICATIONS 2022	50
BILAN FINANCIER 2022	53
PARTENAIRES FINANCIERS	58

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ACED</b>	Actions pour l'Environnement et le Développement Durable
<b>ASPG</b>	African sanitation policy generation
<b>AGRIDATA</b>	Plateforme numérique de données sur l'agriculture au Sénégal
<b>AMCOW</b>	African Ministers' Council on Water
<b>ANSD</b>	Agence nationale de la Statistique et de la démographie
<b>ANER</b>	Agence nationale des énergies renouvelables
<b>APIX</b>	Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux
<b>ARD</b>	Agence régionale de développement
<b>ASPH</b>	Agro-sylvo-pastorales et halieutiques
<b>CA</b>	Conseil d'administration
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des états de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEDRES</b>	Centre d'Etudes, de Documentation, de Recherches Economiques et Sociales
<b>CLIMB</b>	Climate-Induced Migration in Africa and Beyond
<b>CNCR</b>	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
<b>COINS</b>	Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes de petites exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest
<b>COPIL DV/GF</b>	Comité de pilotage sur les directives volontaires et la gouvernance foncière
<b>CRAFS</b>	Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
<b>CSEA</b>	Centre for the study of the economies of africa
<b>CV</b>	Chaine de valeur
<b>DUA</b>	Projet Developpement et l'Utilisation des systèmes d'intelligence artificielle pour le bien-être de tous en Afrique de l'Ouest
<b>DyTAEL</b>	Dynamique pour une Transition Agroécologique Locale
<b>DyTAES</b>	Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal
<b>GRAIN</b>	Gender and Responsible Artificial Intelligence Network
<b>IPAR</b>	Initiative Prospective Agricole et Rurale
<b>IRD</b>	Institut de Recherche pour le Réveloppement
<b>ISRA-BAME</b>	Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
<b>LBA</b>	La Banque Agricole
<b>LOASP</b>	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
<b>MEPC</b>	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OGM</b>	Organismes Génétiquement Modifiés
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>ORFAO</b>	Observatoire Régional du Foncier en Afrique de l'Ouest
<b>PARERBA</b>	Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration Rurale dans le Bassin Arachidier
<b>PARIIS</b>	Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel

- PCR-SAT** Prévention des Conflits et Résilience des Systèmes Alimentaires Transfrontaliers
- PDIDAS** Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal
- PROCASEF** Projet Cadastre et Sécurisation Foncière
- PRODEFI** Projet de Développement des Filières Inclusives
  - RCDL** Revue Conjointe du Développement Local
  - SAED** Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal
  - SUA** Speak Up Africa
- TAPSA** Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire
  - UA** Union Africaine
- UCSPE** Unité de coordination et de suivi des politiques économiques
- UE/ACP** Union Européenne/ Afrique Caraïbe Pacifique
- UEMOA** Union économique et monétaire ouest-africaine
  - UNA** Université Nationale d'Agriculture
- WASPA** West African Sanitation Policy & Activators
  - WEL** Women's economic empowerment in low carbon (),

## Mot du Président du Conseil d'Administration

Lorsque nous jetons un regard rétrospectif sur 2022, nous avons de quoi être fiers des réalisations de IPAR. Ces résultats démontrent à suffisance notre ancrage au « devenir du monde rural », particulièrement celui des exploitations familiales mais également sur des thématiques émergentes à très forts enjeux portant essentiellement sur la transition énergétique et l'Intelligence artificielle.

En effet, le travail abattu en 2022 pour appuyer le dialogue politique engagé avec le CNCR pour soutenir la résilience des exploitations familiales et pour la structuration et l'animation de la DyTAES, témoignent de cet attachement à la problématique du monde rural qui a longtemps constitué le cœur de métier de l'IPAR.

Parallèlement, l'ouverture progressive de notre agenda à des thématiques émergentes, encore peu investies par la recherche en Afrique, est guidée par notre volonté de contribuer à la mise à disposition de données probantes pouvant alimenter la prise de décisions sur ces questions a été aussi une préoccupation importante à l'IPAR. C'est ainsi qu'en 2022, l'Intelligence Artificielle (IA), à travers les projets GRAIN, DUA et AGRIDATA, s'est imposée comme une thématique de recherche avec laquelle l'IPAR devra composer pour longtemps

L'hydro-diplomatie autour des bassins d'eau, la souveraineté alimentaire, les questions liées au genre se sont également invitées au menu de nos thématiques de recherche et alimentent de plus en plus le dialogue politique animé par l'IPAR et ses partenaires.

Le processus de planification stratégique, en cours, se penchera, d'ailleurs, sur la réorganisation des axes d'interventions et des contours thématiques de l'IPAR pour mieux prendre en compte ces questions dans les années à venir.

Dans l'ensemble, 2022 a été une année remarquable pour IPAR et je voudrais saisir cette occasion pour remercier sincèrement, au nom du Conseil d'Administration (CA), tous les membres de la Direction exécutive, à travers le Directeur Exécutif et la Directrice de recherche, pour tout le travail accompli et pour leur attachement à l'organisation.

Je voudrais, par ailleurs, remercier très sincèrement tous les partenaires financiers qui ont fait confiance et continuent de faire confiance à l'IPAR.



**Dr Taïb Diouf**

## Mot du Directeur Exécutif

Globalement, 2022 a été une année pleine d'accomplissements pour l'IPAR aussi bien sur le plan de la recherche que dans le domaine du dialogue politique, en passant par la formation. Plusieurs projets de recherches, sont en effet à l'actif de l'IPAR qui, dans le cadre de sa thématique « transformation structurelle de l'agriculture » a réalisé la capitalisation des expériences de développement local de la commune de Ndiob (région de Fatick). Cette initiative a inspiré la conception et la mise en œuvre d'un autre projet sur la Gestion Durable des Terres (GDT) dans le département de Podor (Sénégal) et au Ghana avec des institutions de recherche internationales sur les différents aspects de la transition agroécologique. Le projet « Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes de petites exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest » (COINS), en cours, est, par ailleurs, une illustration parfaite de l'engagement de l'IPAR en faveur de la recherche pour éclairer la prise de décision autour de la promotion de l'agroécologie, la gestion durable des terres et la souveraineté alimentaire.



**Dr Cheikh Oumar Ba**

Par le biais du dialogue politique, IPAR s'est, également, illustrée, en 2022, comme actrice phare dans la mise en place de la DYTAES (Dynamique sur la Transition Agroécologique au Sénégal) et la structuration d'une DYTAEL dans le département de Bignona.

Dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche, une série d'animations scientifiques ont notamment, permis de croiser nos regards avec les acteurs de la recherche, l'Etat, la société civile, les OP, etc., sur des problématiques à enjeux telles que « la souveraineté alimentaire à l'aune de la crise de Covid 19 et de la guerre en Ukraine », « l'avenir de la transformation artisanale de poissons au Sénégal », « les arrangements fonciers dans la région de Saint Louis du Sénégal », etc.

Pour couronner l'année en beauté, IPAR a réussi le pari d'organiser le premier forum économique de Podor. Ce forum, placé sous le signe de la promotion des investissements, a été, sans aucun doute, le succès le plus retentissant de l'année pour IPAR. Il a mobilisé, durant 6 jours, les autorités publiques, les services techniques, les investisseurs privés y compris la diaspora, les médias, les organisations de développement et les populations locales, pour réfléchir sur les moyens de développer le département de Podor en puisant sur ses potentialités. Le forum de Podor est le résultat d'un long processus déroulé dans le cadre du « Programme d'appui à la mise en place d'un Écosystème de facilitation des investissements privés et des activités économiques » (EFI Podor), facilité par IPAR et soutenu par Feed the Future Sénégal Projet d'appui aux réformes et aux Politiques agricoles (PSS) et qui a eu comme autre



résultat tangible la revue conjointe du développement local réalisée avec l'appui du Think tank.

2022 a surtout été l'année de la reconnaissance du leadership de l'IPAR dans le monde de la recherche au service de la prise de décisions en Afrique de l'ouest. Une reconnaissance qui a valu à notre institution de se voir confier, à travers ma modeste personne, la présidence du réseau des Think tanks de l'UEMOA (RTT-UEMOA). Notre institution abrite, par la même occasion, le secrétariat du réseau sénégalais des think tanks (SENRTT) et joue un rôle majeur dans plusieurs réseaux thématiques nationaux (CRAFS, Plateforme national sur le foncier, DYTAES, etc.).

C'est le lieu de féliciter et remercier tout le personnel de l'IPAR, sans oublier les collègues qui nous ont quitté au cours de l'année pour aller poursuivre leur carrière professionnelle ailleurs, les membres du CA pour leur travail de veille et d'orientations stratégiques ainsi que tous nos partenaires techniques et financiers. Nous nous réjouissons de leur franche collaboration. L'engagement, l'abnégation et le travail acharné de tous ont permis de relever bon nombre de défis et ont été décisifs dans l'atteinte des résultats et réalisations présentés dans le présent rapport

**Bonne lecture !**

# A propos de l'IPAR

IPAR est un **Think-tank**, un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques de développement concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine.

**Notre vision** : Être une institution d'analyse stratégique et prospective, capable d'influencer, aux niveaux national et sous-régional, les politiques publiques, ainsi que les processus de transformations économiques et sociales.

**Notre mission** : Contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

## Nos valeurs :

- Engagement ;
- Objectivité ;
- Transparence ;
- Responsabilité ;
- Équité.

### **Nos axes stratégiques :**

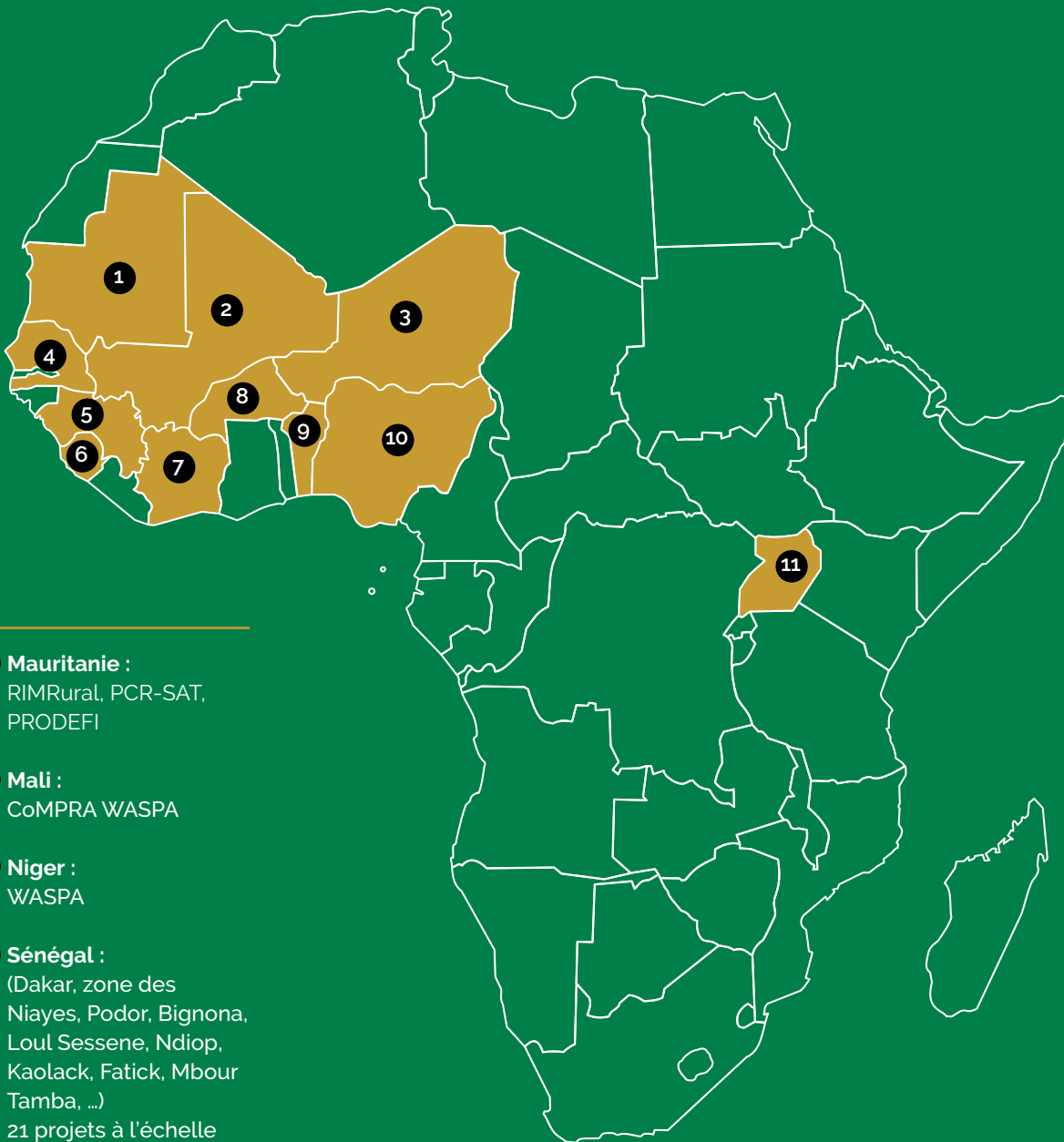
- Développer une recherche de qualité ;
- Renforcer les capacités des acteurs ;
- Promouvoir le dialogue politique et la mise en débat.

### **Nos 5 thématiques prioritaires de recherche :**

- Transformation structurelle de l'agriculture ;
- Migration et emploi des jeunes ;
- Changement Climatique ;
- Suivi des Objectifs de développement Durable (ODD) ;
- Gouvernance foncière et des ressources naturelles.

## ZONES D'INTERVENTION

En 2022, IPAR a mené des activités dans 11 pays d'Afrique dont 10 en Afrique de l'Ouest et 1 en Afrique de l'Est, avec ses partenaires nationaux et internationaux :



**1 Mauritanie :**  
RIMRural, PCR-SAT,  
PRODEFI

**2 Mali :**  
CoMPRA WASPA

**3 Niger :**  
WASPA

**4 Sénégal :**  
(Dakar, zone des  
Niayes, Podor, Bignona,  
Loul Sessene, Ndiop,  
Kaolack, Fatick, Mbour  
Tamba, ...)  
21 projets à l'échelle  
nationale et dans les  
territoires

**5 Guinée :**  
WEL

**7 Côte d'Ivoire :**  
DUA, WASPA

**10 Nigeria :**  
GRAIN, CoMPRA

**6 Sierra Léone :**  
Projet de re-  
cherche-action sur  
la migration et  
l'intégration régionale

**8 Burkina Faso :**  
DUA, WASPA

**11 Ouganda :**  
GRAIN

**9 Bénin :**  
DUA, EFI-PME, WASPA

# Projets et initiatives en cours

## 1. AGRIDATA <sup>1</sup>

La plateforme AgriData du Sénégal a été mise en place par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et l'IPAR, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du secteur agricole au Sénégal. Elle vise à apporter au secteur agricole sénégalais des statistiques agricoles exhaustives et fiables pour constituer la base d'une politique de développement économique reposant sur des bases factuelles, tout en responsabilisant les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur.

**Zone d'intervention :** Sénégal

**Durée :** Indéterminée

## 2. Appui à la commune de Ndiob - développement territorial axé sur l'agroécologie

L'objectif du projet est d'appuyer la commune de Ndiob dans la mobilisation d'évidences scientifiques pour l'élaboration de politiques publiques fondées sur les réalités locales. Plus spécifiquement, il s'agit tout d'abord de faire la capitalisation des expériences de développement locales entamées par la commune pour faire l'état des lieux de ces activités et tirer les premiers enseignements de l'approche de développement axé sur la promotion de l'agroécologie. A la suite de cette capitalisation, il s'agira d'accompagner la commune de Ndiob dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement basé sur l'agroécologie.

**Zone d'intervention :** Sénégal (Commune de Ndiob)

**Durée :** Indéterminée

## 3. Appui à l'amélioration de l'aviculture familiale rurale dans les départements de Mbour, Fatick et Kaolack

Initié par le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), le principal objectif du projet est d'améliorer les revenus des femmes et des jeunes entrepreneurs avicoles villageois et la sécurité alimentaire et la nutrition de leurs familles. Plus précisément il s'agit de :

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur les projets et programmes de l'IPAR, consulter le site : [www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)

- Augmenter durablement la productivité et la production avicole familiale rurale ;
- Améliorer la mise en marché et le renforcement institutionnel des organisations d'aviculteurs ;
- Coordonner et réaliser le suivi-évaluation et la capitalisation du projet.

**Zone d'intervention** : Sénégal (Départements de Mbour, Fatick et Kaolack)

**Durée** : Août 2022 – Sept. 2025

#### **4. Promotion du consommateur local à travers la valorisation des céréales locales et la connexion aux marchés - Phase 1**

Ce projet était le fruit d'une réflexion entre IPAR et Inter-Réseaux. Son objectif du projet était de (1) Renforcer le processus de collaboration entre acheteurs institutionnels et les fournisseurs que sont les entreprises agro-alimentaires de transformation de mil et les OP ; (2) Favoriser l'interconnexion des entreprises de transformation ou producteurs aux marchés institutionnels ; (3) Renforcer l'implication des organisations de consommateurs, d'associations des parents d'élèves et de syndicats étudiants dans le plaidoyer en vue de la promotion du consommateur local au niveau des marchés institutionnels ; (4) Échanger et tirer profit d'expériences menées dans d'autres contextes dans la sous-région sur la problématique des marchés institutionnels par des acteurs tels que les OP. Suite à la première phase, une seconde phase a été démarrée en novembre 2022.

**Zone d'intervention** : Sénégal

**Durée** : Avr. 2020 – Sept. 2022

#### **5. COINS**

Le Projet COINS (Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes de petites exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest) vise la promotion de pratiques d'agriculture et d'utilisation durables des terres et de mécanismes de gouvernance pour améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire tout en augmentant le capital naturel en inversant la dégradation des terres et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources.

**Zone d'intervention** : Sénégal

**Durée** : Oct. 2022 – Sept. 2026

## 6. DUA

Le projet vise à générer des connaissances sur les cadres politiques, réglementaires et juridiques en lien avec l'IA dans 4 pays d'Afrique francophone (Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin) afin d'informer les politiques et les stratégies pour une IA responsable.

DUA compte évaluer le niveau de production et d'utilisation de l'IA ainsi que les préalables au développement d'une IA responsable dans les 4 pays de mise en œuvre, avec des partenaires comme le CEDRES du Burkina Faso et ACED du Bénin, pour le déploiement et la mise en œuvre des activités prévues dans ces zones cibles du projet.

**Zone d'intervention :** Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Bénin

**Durée :** Nov. 2021 – Déc. 2023

## 7. DYTAES

La Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES) est un réseau multi-acteurs regroupant des organisations faïtières de producteurs, de consommateurs, des ONG et des institutions de recherches sénégalaises et internationales, des réseaux d'organisations de la société civile sénégalaise et ouest africaine, un réseau d'élus locaux ». Elle a pour vision d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sénégal à l'horizon 2063. Sa mission est de promouvoir la transition agroécologique au Sénégal pour qu'elle devienne effective en 2035, par la recherche, le plaidoyer, la sensibilisation, le partage d'expériences et l'accompagnement des territoires en transition.

**Zone d'intervention :** Sénégal

**Durée :** Indéterminée

## 8. Etude de faisabilité Migration

Le projet est le fruit d'une initiative de la FAO qui envisage de reproduire dans six pays prioritaires, dont le Sénégal, un programme pilote destiné à soutenir la création de petites et moyennes entreprises agricoles à travers un programme de subventions de contrepartie - où le programme complète chaque dollar que les bénéficiaires investissent à partir des envois de fonds. Le projet pilote a été mis en œuvre au Tadjikistan pour soutenir la création et l'expansion de micro, petites et moyennes entreprises au profit des migrants et des membres de leur famille.

**Zone d'intervention :** Sénégal

**Durée :** Sept. 2021 – Août 2022

## 9. Exploring “Development Effectiveness” at the Sectoral Level in Southern Countries

Southern Voice et le Centre for Policy Dialogue coordonnent un projet de recherche examinant l'efficacité de la coopération au développement dans les secteurs de l'éducation, la protection sociale, et l'agriculture à partir d'études de cas de six pays (Bangladesh, Rwanda, Tanzanie, Salvador, Sénégal, Uganda). Ce projet de recherche analyse les relations entre les principes d'une coopération au développement dite « efficace » et les indicateurs relatifs aux performances des secteurs sélectionnés. Au Sénégal, IPAR est l'institution chargée de mener l'étude de cas sur le sous-secteur agricole.

**Zone d'intervention :** Bangladesh, Rwanda, Tanzanie, Salvador, Sénégal, Uganda

**Durée :** Mai 2022 – Août 2022

## 10. Farmers Organizations led Research and Innovation/FO-RI : « Promotion du riz paysan nutritif dans les territoires de la Casamance au Sénégal »

Ce projet financé par l'UE/ACP a pour objectif principal de « contribuer à la dynamique de transition agroécologique impulsée par le Gouvernement du Sénégal par des propositions paysannes sur le riz des terroirs de la Casamance ».

**Zone d'intervention :** Sénégal (Casamance)

**Durée :** Jan. 2022 – Jan. 2025

## 11. GRAIN

« Gender and Responsible Artificial Intelligence Network » (GRAIN) est un réseau pour le genre et l'Intelligence Artificielle Responsable porté par un consortium d'institutions de recherche fortes et innovantes à savoir IPAR (Sénégal), CSEA (Nigéria) et Sunbird AI (Ouganda). La stratégie d'intervention du réseau repose sur 3 piliers :

- Développement du « Réseau pour le genre et l'intelligence artificielle responsable » (GRAIN) selon un modèle inclusif et durable ;
- Renforcement des capacités et plaidoyer sur l'IA responsable pour l'égalité des sexes pour les membres du réseau et les parties prenantes ;
- Mise en œuvre d'un programme de recherche sur l'IA responsable pour l'égalité des sexes.

**Zone d'intervention :** Sénégal, Nigeria et Ouganda

**Durée :** Janv. 2022 – Déc. 2024



## **12. PROCASEF : Projet Cadastre et Sécurisation Foncière**

L'Etat du Sénégal a reçu un appui de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du PROCASEF qui vise, d'une part à appuyer les communes dans l'enregistrement systématique des droits fonciers et d'autre part dans la promotion du dialogue à long terme et le développement de la formation et l'innovation dans le secteur foncier.

Un comité de pilotage (COFIL) a été mis en place dans le cadre du projet dont la mission se décline ainsi qui suit :

- Appui à la consolidation de la plateforme nationale sur la gouvernance foncière dont IPAR anime l'animation ;
- Renforcement du dialogue politique multi acteurs sur la gouvernance foncière ;
- Production de connaissances sur le foncier et plaidoyer.

**Zone d'intervention** : Sénégal

**Durée** : Août 22 – Déc. 2026

## **13. Intervention du CRAFS dans le cadre du PROCASEF**

Le PROCASEF collabore avec la société civile pour une meilleure insertion du projet, une bonne compréhension de son contenu, une implication réelle des populations et une facilitation de l'action des firmes dans les opérations d'enregistrement des droits fonciers. L'objectif général de l'intervention du Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal (CRAFS), dont l'IPAR est membre, est de promouvoir la bonne gouvernance foncière à travers un contrôle citoyen actif et structuré pour le bien-être de tous et surtout pour une meilleure prise en compte des préoccupations des communautés locales, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet cadastre et sécurisation foncière au Sénégal (PROCASEF).

**Zone d'intervention** : Sénégal

**Durée** : Déc.2022 – Déc. 2024

## **14. Labour and Social-Ecological Transitions. Projet doctoral AGROWORK**

Le Projet Agrowork, à l'IPAR, s'est traduit par la conduite de trois (3) thèses sur les questions de transition agroécologique au Sénégal. Ces travaux cherchent, d'une part, à construire un cadre original pour mesurer les motivations et les obstacles des petits agriculteurs à l'adoption de l'agroécologie

ou de l'agriculture conventionnelle dans la zone agroécologique des Niayes, d'autre part, à développer un modèle d'analyse et d'évaluation du travail au sein des fermes correspondant à différents gradients d'écologisation (traditionnel, conventionnel, en transition et agroécologique).

**Zone d'intervention :** Sénégal

**Durée :** Juin 2019 – Mai 2023

### **15. Migration et Politique d'Intégration en Afrique de l'Ouest : Guinée, Niger, Sénégal et Sierra Leone**

Le projet cherche à identifier les lois, politiques, pratiques migratoires dans les pays cibles et à proposer des pistes de solutions visant à soutenir des actions de plaidoyer pour l'adoption de politiques nationales de migration qui prendraient en compte les dispositions prévues par les traités régionaux et continentaux pour une meilleure gouvernance de la mobilité.

**Zone d'intervention :** Guinée, Niger, Sénégal et Sierra Leone

**Durée :** Oct. 2018 – Juillet. 2022

### **16. PARIIS : Mission d'appui à la médiation du conflit foncier sur le site Ibn Khaldoun en Mauritanie**

Le Gouvernement de la Mauritanie a entrepris de recourir aux services d'un médiateur indépendant pour faciliter le dialogue entre les acteurs impliqués dans le conflit foncier de la région du Brakna. L'objectif est de trouver des mesures idoines et pérennes pour la résolution du litige foncier entre les populations de Ferallah et environs et la coopérative Ibn Khaldoun. Afin de garantir la viabilité ainsi que la durabilité de l'accord issu de cette médiation, il a été recommandé d'engager dans les meilleurs délais, la mise en œuvre et le suivi rigoureux des mesures décrites dans le procès-verbal d'entente et le rapport du médiateur.

**Zone d'intervention :** Mauritanie

**Durée :** Indéterminée

### **17. Plateforme de Dialogue sectoriel Multi-acteurs/ PDS RIM-Rural**

La plateforme Rim-Rural a pour finalité de réunir tous les acteurs du développement rural de la Mauritanie autour de thématiques prioritaires, afin d'ouvrir et d'animer un dialogue sectoriel, dans l'optique de coconstruire des réflexions et positionnements destinés à alimenter les décisions

publiques. Avec son site [www.rim-rural.org](http://www.rim-rural.org), elle met à la disposition des acteurs une information pertinente, utile et actualisée, sur le secteur rural, notamment l'agropastoralisme.

**Zone d'intervention** : Mauritanie

**Durée** : Avr. 2021 – Jan. 2024

### **18. PODDE (Plateforme nationale des acteurs pour le Suivi des Objectifs de Développement Durable liés à l'Environnement)**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) du Sénégal et l'IPAR, en collaboration avec l'Unité de coordination et de suivi des politiques économiques (UCSPE) du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal (MEPC) ont décidé de mettre en place, en décembre 2018, une plateforme nationale des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'Environnement (PODDE). L'objectif premier de cette plateforme est d'assurer un meilleur suivi des ODD relevant du secteur de l'environnement et du développement durable, en regroupant dans un même cadre toutes les parties prenantes.

**Zone d'intervention** : Sénégal

**Durée** : Indéterminée

### **19. Programme Evidence-Based Policy Making : Appui à la commune de Loul Sessène pour la définition de politiques de lutte contre la salinisation des terres et la dégradation des ressources naturelles.**

L'objectif général de ce projet est d'améliorer l'autonomisation économique des femmes en générant des connaissances sur l'adoptabilité et le potentiel d'autonomisation de différentes solutions écoénergétiques à faibles émissions dont les pompes à énergie solaire pour la gestion de l'eau dans la chaîne de valeur (CV) horticole, afin d'éclairer les décisions et politiques dans le cadre de la transition énergétique et des solutions à promouvoir à grande échelle au Sénégal et en Guinée.

**Zone d'intervention** : Sénégal (Commune de Loul Sessène)

**Durée** : Indéterminée

## **20. WEL - La transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaîne de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal**

L'African Ministers' Council on Water (AMCOW) a mis en place le African Sanitation Policy Guidelines (ASPG) afin d'aider les pays africains à réviser ou à élaborer des politiques d'assainissement plus efficaces pour accélérer l'accès à des services d'assainissement sûrs. C'est dans ce contexte global que s'inscrit le Projet West African Sanitation Policy & Activators (WASPA). Son objectif général est de construire et maintenir un leadership politique pour une gestion sûre de l'assainissement dans 5 pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal) à travers un plaidoyer soutenu par des données probantes provenant de la recherche.

**Zone d'intervention :** Guinée et Sénégal

**Durée :** Nov. 2021 – Avr. 2024

## **21. West African Sanitation Policy & Activators (WASPA)**

Il s'agit, à travers ce projet, de (i) faire progresser la compréhension par la Banque mondiale des questions clés liées aux droits au logement, à la terre et à la propriété des femmes - y compris la location - dans les zones rurales et urbaines du Sénégal ; et (ii) développer et tester des méthodes spécifiques pour relever les défis identifiés afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité foncière des femmes.

**Zone d'intervention :** Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal

**Durée :** Fev. 2021 - Déc. 2023

## **22. WLR : Droit des femmes au Logement, à la Terre et à la Propriété au Sénégal : Analyse de la situation et propositions d'outils de réduction des inégalités de genre**

Il s'agit, à travers ce projet, de (i) faire progresser la compréhension de la Banque mondiale des questions clés liées aux droits au logement, à la terre et à la propriété des femmes - y compris la location - dans les zones rurales et urbaines du Sénégal ; et (ii) développer et tester des méthodes spécifiques pour relever les défis identifiés afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité foncière des femmes.

**Zone d'intervention :** Sénégal

**Durée :** Jul. 22 – Fev. 2023

# Evenements phares

## DECEMBRE

### 11 au 16 décembre 2022

Forum économique de Podor sur « Les opportunités d'investissement dans le département de Podor ».

## NOVEMBRE

### 28 au 30 novembre 2022

Colloque scientifique international de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin (Campus d'Ahitata, Sakété) sur le thème « Agriculture, entre crises économique, environnementale, sanitaire et politique : enjeux et réponses adaptatives en Afrique de l'Ouest.

### 14 Novembre 2022

Participation de l'IPAR à la COP27 - sur le thème «Promouvoir l'égalité des genres à travers l'action climatique», Charm El Cheikh (Egypte)

### Du 14 au 16 novembre 2022

Consultation régionale sur le développement durable organisée dans le cadre de la préparation du rapport quadriennal 2023 sur le développement durable.

## OCTOBRE

### 20 octobre 2022

BorlaugDialogue2022 : participation de l'IPAR à la remise du prix mondiale pour l'alimentation 2022 et à un panel sur l'adaptation au changement climatique en agriculture avec Dr Cynthia Rosenzweig (AgMIP/ NASA/ Columbia University)

### 25-28 octobre 2022

4 conférence des Comités Nationaux de l'Agriculture Familiale (CNAF), africains sur le thème : « mutualiser les connaissances et expériences pour mieux promouvoir l'agriculture familiale à travers la décennie de l'agriculture familiale ».

### 17 au 22 octobre 2022

4e session de l'école chercheur sur les transactions et marchés fonciers

## SEPTEMBRE

### 12 au 16 septembre 2022

Conférence annuelle du « Réseau des Voix du Sud pour la Consolidation de la Paix » (SVNP 2022)

### 1er et 2 Septembre 2022

Participation de IPAR à l'atelier d'échanges sur la problématique de l'emploi des jeunes dans les secteurs de l'Agriculture, de la Sylviculture, de l'Elevage et de la Pêche

## AOUT

### 19 août 2022

Animation-Scientifique sur le thème : « Les arrangements fonciers : des modalités innovantes d'accès et de régulation du foncier en milieu rural »

### 04 août 2022

Animation scientifique « Les jeudis de la recherche » Organisé par IFPRI, ISRA-BAME, IPAR, AKADEMIYA2063, WASCAL-UCAD, LARES- UGB, UADB, ABC & CIAT et ILRI sur le thème : « Analyse des effets des chocs climatiques sur l'efficacité technique agricole et la sécurité alimentaire au Sénégal : cas de cinq cultures majeures (arachide, maïs, mil, riz, sorgho) ».

### Aout 2022

Lancement du « Prix AgriData pour le développement agricole durable au Sénégal » à l'initiative de l'Agence nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD), en partenariat avec IPAR et la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)

## JUILLET

### 21 juillet 2022

Atelier de restitution des résultats de l'étude réalisée par IPAR et portant sur l'évaluation des politiques d'assainissement au regard des ASPG au Sénégal.

### 15 juillet 2022

Atelier de restitution de la capitalisation des expériences de développement local de la commune de Ndiob (Région de Fatick), Le processus piloté par le conseil municipal est facilité par IPAR.

### 05 au 07 juillet 2022

Réunion du Comité Exécutif du réseau des Think Tank de l'UEMOA (RTT UEMOA), suivie de son Assemblée Générale Ordinaire. A l'issue de cette rencontre, deux nouveaux organes ont été créés : le secrétariat et le comité scientifique. IPAR Think tank a été reconduit à la tête du Comité Exécutif du réseau.

## JUIN

### 13 et 14 juin 2022 (Kaolack)

Capitalisation des effets des interventions du PARERBA à travers une approche concertée

## MAI

### 19 – 20 mai 2022

3<sup>e</sup> session - École chercheurs sur les marchés fonciers au Sénégal et en Afrique ;

### Jeudi 12 mai 2022

Cycle de dialogue de la CNDT - Conférence sur la thématique 01 : « Coopération territoriale et Gouvernance foncière en pratique ». Dr Cheikh Oumar Ba, Directeur Exécutif de IPAR a fait une communication sur le thème : « l'approche territoriale de la gouvernance foncière : cas pratiques de quelques collectivités territoriales » dans le cadre du Cycle de dialogue de la CNDT.

### 13 au 14 mai 2022

Participation au deuxième atelier de sensibilisation et d'échanges avec les parlementaires sur les enjeux et défis de la réforme foncière au Sénégal organisé par le Réseau d'Excellence sur la Gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest francophone (NELGA-AOF), le REPES et le HCCT, en collaboration avec leurs partenaires (GIZ, IPAR, CNCR, SAED, UCAD, ANAT)

## AVRIL

### 13 avril 2022

Webinaire sur le thème : l'avenir de la transformation artisanale de poissons au Sénégal.

### 13 avril 2022

Animation scientifique : « Se réinventer pour survivre, l'avenir des transformatrices de poisson au Sénégal »

Session 2 Ecole Chercheurs sur Foncier

## MARS

**8 mars 2022** Animation scientifique sur « genre, équité sociale et changements climatiques » À l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes

**10 mars 2022** - Session 1 Ecole Chercheurs sur Foncier : Un partenariat IPAR UGB et Pôle Foncier Montpellier sur les transactions et marchés fonciers ruraux au Sénégal

**21 mars 2022** – Participation au Forum Mondial de l'Eau

**16 mars 2022** – Webinaire sur : « Sécurité de l'eau pour la paix et le développement » : quelle contribution du monde de la recherche ?

## FEVRIER

### 07 Février au 12 Mars 2022

Caravane nationale de la Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal

### 24 – 25 février 2022

Atelier de maturation des idées de projets de jeunes agro-entrepreneurs dans le cadre du festival de Moumba

### 28 février au 3 mars 2022

Congrès de l'agroécologie de Bignona sur le thème : « pour une mobilisation des dynamiques territoriales dans la transition agroécologique au Sénégal. »

## JANVIER

### 31 janvier 2022

Webinaire sur le thème : Du « Sahelistan » au Sahel : comment repasser d'une région de conflictualités à une région de convivialités ? » organisé par IPAR, le Rapport Alternatif Sur l'Afrique (RASA), le réseau des Think Tanks du Sénégal (SENRTT), et le réseau des Think Tanks de l'UEMOA (RTT UEMOA).

# RESULTATS CLES

## Une Dynamique de transition agroécologique au Sénégal portée par la recherche et le dialogue politique : le rôle clé de IPAR

Le positionnement de l'IPAR pour la promotion des exploitations agricoles familiales nous a menés à nous intéresser à la transition agroécologique et à son effet sur le travail au Sénégal (projet AgroWork) et sur l'adaptation au changement climatique (AgMIP). Plus récemment, l'IPAR a participé à la fondation en 2019 et à l'animation de la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES), un réseau multi-acteurs qui vise la sécurité et la souveraineté alimentaire au Sénégal par l'effectivité de la transition agroécologique.



Cette année, en plus de ces activités, l'IPAR a appuyé l'élaboration du Plan Sénégal Emergent Vert avec son expertise sur la finance-climat et les financements vert.

Ensuite, au-delà de l'engagement effectif de l'IPAR dans les instances d'animation de la DyTAES que sont le Comité technique qui opérationnalise le plan d'actions sur le terrain et le Comité de Pilotage qui définit les orientations stratégiques du mouvement, elle apporte un appui technique et financier, à l'échelle territoriale, aux Dynamiques pour une Transition Agroécologique Locale (DyTAEL) de Podor et de Bignona dont elle a contribué au lancement. L'IPAR a ainsi fortement contribué à l'organisation de la Caravane de la DyTAES en 2022, tout en facilitant, notamment, l'organisation de l'étape du département de Bignona à travers un Congrès de l'agroécologie et a participé à l'étape du département de Médina Yoro Foulah. A cela, s'ajoute sa participation à l'atelier national de restitution des résultats de cette Caravane à Dakar qui a été un moment de partage et de dialogue multi-acteurs autour de la transition agroécologique au Sénégal.

En outre, dans le cadre de ses activités d'animation scientifique et de dialogue multi-acteurs, l'IPAR a coorganisé, avec le Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA-BAME), la 27<sup>e</sup> édition des « Mardis du BAME » sur la question des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) à travers cette interrogation interpellative : « OGM, la loi sur la biosécurité au Sénégal : doit-on s'inquiéter ? » dont les éléments de réponse ont contribué à éclairer les acteurs. Sous une autre forme, l'animation scientifique et le dialogue multi-acteurs se sont territorialisés à travers la restitution communautaire, avec les populations d'abord, technique et institutionnelle avec les partenaires de développement et les autorités municipales de Ndiob (Région de Fatick, Sénégal). Il y a eu, ensuite, la restitution de l'étude de capitalisation d'expériences de développement local promouvant la transition agroécologique dans ladite





La transition agroécologique en marche en Casamance.

commune. Les résultats de cette capitalisation doivent servir de base à la commune pour étudier la possibilité d'une mise à l'échelle des initiatives agroécologiques développées.

A cela, s'ajoutent la valorisation scientifique de l'étude de capitalisation sur la pratique du zaï chez les producteurs de mil à Ndiob lors du premier colloque scientifique international de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) du Bénin sur « *Agriculture, entre crises économique, environnementale, sanitaire et politique : enjeux et réponses adaptatives en Afrique de l'Ouest* » et la publication scientifique des résultats globaux de l'étude de capitalisation des expériences de développement agroécologiques de Ndiob dans l'ouvrage collectif intitulé *L'agroécologie sous le prisme de la recherche scientifique pluridisciplinaire à travers la contribution « L'agroécologie à Ndiob : pratiques et stratégies d'acteurs »*. L'IPAR a également conduit l'étude de capitalisation du Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration Rurale dans le Bassin Arachidier (PARERBA) à partir de laquelle elle a produit une note de capitalisation sur « *Transition vers des systèmes de production agroécologiques par l'accompagnement de proximité* ».

Mobiliser et engager  
les acteurs territoriaux  
à devenir des acteurs  
majeurs de la transition  
agroécologique au  
Sénégal

Par ailleurs, l'animation scientifique et le dialogue multi-acteurs reposent sur la production de connaissances de qualité sur les questions de transition agroécologique. En effet, l'IPAR a également pris part à la Conférence régionale sur l'agroécologie organisée par Horizon 3000 à Dakar pour partager et mutualiser les approches, les expériences et les pratiques. Cette Conférence a permis de rédiger le *Mémoire de Dakar sur l'agroécologie* qui met en exergue des éléments de politique agroécologique que la réforme de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) de 2004 et la Stratégie Nationale de Souveraineté Alimentaire pourraient bien mobiliser.

Dans cette dynamique d'engagement, l'IPAR a pris part au Forum régional organisé par le Programme « Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire » (TAPSA) qui vise à renforcer les dynamiques de transitions agroécologiques au sein de différents territoires en accompagnant les acteurs de la société civile engagés pour une relocalisation des systèmes agricoles et alimentaires grâce à la promotion d'une gouvernance alternative des ressources naturelles pour des sociétés plus résilientes et durables.

L'IPAR s'est, par ailleurs, engagée dans la conception et la mise en œuvre d'un autre projet sur la Gestion Durable des Terres (GDT) dans le département de Podor (Sénégal) et au Ghana avec des institutions de recherche internationales sur les différents aspects de la transition agroécologique. Il s'agit du Projet *Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes de petites exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest (COINS)* pour « inciter et permettre des pratiques d'agriculture et d'utilisation des terres durables et des mécanismes de gouvernance associés pour améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire tout en augmentant le capital naturel en inversant la dégradation des terres et en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources ».

Pour une dynamique transformative vers une transition agroécologique réussie, l'IPAR milite en faveur du changement des paradigmes de la recherche classique pour une recherche collaborative mettant les acteurs au centre des dispositifs notamment les producteurs par des approches nouvelles de cocréation, de co-production d'innovations à partir d'initiatives agroécologiques émergentes à l'échelle des territoires dans des cadres adaptés tels que les laboratoires d'innovations.

## **Une contribution substantielle à l'autonomisation des femmes et à l'égalité genre à travers la transition énergétique et l'IA**

La transition énergétique, notamment, l'accès à l'énergie solaire pourrait constituer une solution durable au regard du potentiel des pays de l'Afrique subsaharienne. Le passage à un système énergétique sans carbone, distribué et renouvelable apporte de nombreux avantages sociaux et économiques, notamment en matière d'emploi (IRENA, 2019)<sup>2</sup>, d'amélioration de la productivité

---

2 IRENA (The International Renewable Energy Agency). (2019). Rapport « Énergies renouvelables : La dimension genre ».



Utilisation des technologies solaires pour la production agricole au Sénégal.

Avec le solaire, les dépenses de gasoil n'existent plus, les coûts de production sont réduits, on devient plus compétitif sur le marché !



Exploitante maraichère à Potou, Sénégal.

agricole et de la création de nouvelles opportunités économiques. Au Sénégal, selon l'Agence nationale des énergies renouvelables (ANER), sur un objectif de 18% en 2023, 26,49% a été atteint en énergies renouvelables hors hydroélectricité en 2022. Cette progression rapproche des objectifs de 30% d'énergie renouvelable (EnR) dans le mix et réduit la dépendance aux hydrocarbures. Un environnement propice à la transition énergétique s'installe progressivement. L'agriculture est également un secteur clé de la transition énergétique. On y observe le passage des énergies fossiles aux énergies faibles en émission de gaz à effet de serre (solaire, biomasse, etc.). Le potentiel d'irrigation solaire dans la vallée du fleuve Sénégal et dans les Niayes est énorme. Dans ce contexte, l'IPAR impulse la réflexion dans le cadre de ses thématiques prioritaires sur la mise à l'échelle des technologies solaires en vue d'une transition énergétique efficiente de l'agriculture.

Le projet sur la transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes, (Women's economic empowerment in low carbon (WEL), mis en œuvre en Guinée et au Sénégal cherche à contribuer à une meilleure connaissance des facteurs contraignants et catalysant la mise à l'échelle des technologies de pompage et d'irrigation solaires, afin de guider la prise de décision des autorités politiques, des partenaires au développement, du secteur privé, etc., en faveur d'un passage à l'échelle de l'utilisation des technologies solaires et de la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans l'agriculture. Le partenariat entre l'IPAR et des structures et agences ayant un rôle décisif dans la transition énergétique telles que l'ANER et le PARIIS s'inscrit dans cette dynamique.

En effet, l'IPAR est membre du comité technique restreint mis en place par le PARIIS (Projet d'appui Régional à l'initiative pour l'Irrigation au Sahel) pour documenter les solutions d'irrigation. Ces dernières apparaissent comme un nouveau concept structurant les interventions et les projets d'irrigation dans les pays du Sahel. La solution d'irrigation type 2 est une composante phare du PARIIS qui vise la modernisation des exploitations à travers l'accès aux technologies adaptées, notamment, le pompage et l'irrigation solaires.

L'IPAR mène, également, l'exercice de capitalisation des projets de l'USAID tels que ACCESS, KAWOLOR et POWER AFRICA dans le cadre du programme Feed the Futur Sénégal Doolé Mbay. Ces projets ont eu des résultats probants sur l'accès à l'énergie, grâce à l'utilisation d'une grande diversité de technologies solaires dans les différents maillons des chaînes de valeurs : pompes, pulvérisateurs, réfrigérateur et moulins, etc. La capitalisation permettra de tirer des enseignements à partir des expériences et bonnes pratiques sur la base de critères comme la pertinence, l'efficacité et l'efficience, l'innovation, la durabilité et la répliquabilité.

Podor (Département situé dans le Nord du Sénégal) offre un contexte propice à la répliquabilité de ces expériences et bonnes pratiques. Lors du Forum économique de Podor (12-16 décembre 2022) axé sur la mise en place d'un écosystème favorable à l'investissement, les débats ont mis en exergue l'enjeu crucial de la solarisation des systèmes d'irrigation car les coûts liés à l'irrigation constituent un poste de dépense important des exploitations et varient entre 30 et 35% des charges selon les acteurs.

Les différentes success stories autour de l'utilisation des technologies solaires (résultats de WEL, PARIIS, USAID (Power Africa etc.) offrent des opportunités de proposer des recommandations et d'influer la prise de décision publique et privée pour une mise à l'échelle juste et inclusive des énergies productives durables.

## **IPAR participe à la construction et au maintien du leadership politique en Afrique de l'Ouest pour l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats**

A travers le projet *West African Sanitation Policy & Activators* (WASPA), l'IPAR s'est donnée pour mission de contribuer à la création d'un environnement favorable pour l'assainissement. WASPA est un projet de recherche sur les politiques d'assainissement en Afrique de l'Ouest. Son objectif est de construire et maintenir un leadership politique pour une gestion sûre de l'assainissement basée sur les Directives Africaines sur les Politiques d'Assainissement (ASPG). Il est financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, et est coordonné par Speak Up Africa (SUA) en partenariat avec l'IPAR et Niyel.

L'IPAR est chargée du volet recherche avec comme objectifs de :

- Appuyer les efforts de plaidoyer de SUA et Niyel en fournissant les données et les évidences nécessaires à travers la recherche afin d'affiner et d'adapter constamment les stratégies de plaidoyer proposées ;
- Mener en parallèle un travail de renforcement de capacité des institutions de recherche réseau des Think-tanks de l'UEMOA sur la thématique de l'assainissement ;
- Utiliser ce réseau des Think-tanks de l'UEMOA pour diffuser les résultats de recherche.

Le projet WASPA est élaboré pour participer à lever les défis de l'assainissement en l'Afrique de l'Ouest, notamment dans cinq (5) pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal). Dans cette région, dans la majorité des villes, les habitations ne disposent pas d'un système d'assainissement adéquat. Selon le rapport sur les progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène en Afrique, sur les 208 millions de personnes qui pratiquaient encore la défécation en plein air en Afrique en 2020, les 24% sont de l'Afrique de l'Ouest. Les pays les plus touchés par cette pratique étant, notamment, le Nigéria, avec 38 millions de personnes concernées, suivi du Niger, avec 16 millions de personnes<sup>3</sup>. Cette crise de l'assainissement s'explique par le déficit criard d'accès aux services d'hygiène de base. En 2020, en Afrique de l'Ouest, 35% de la population n'a aucune installation de services d'hygiène de base. Cela traduit, entre autres, la faiblesse du leadership politique pour ce sous-secteur.

3 Progrès en matière d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène en Afrique pour la période 2000-2020 : cinq ans après l'adoption des ODD. New York : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2022.



Usine de traitement de boues de vidange au Bénin.

Pour relever ces défis, le projet WASPA a essayé de répondre à plusieurs questions de recherche à travers des études dont les résultats sont les suivants :

- Les acteurs du secteur de l'assainissement au Niger sont cartographiés et leurs rôles et responsabilités identifiés ;
- Les politiques d'assainissement des cinq (5) pays sont évaluées sur la base des principes des ASPG et des recommandations formulées ;
- Les mécanismes de financement de l'assainissement dans les pays (Sénégal, Niger) en particulier ceux innovants et durables sont identifiés ;
- Les opportunités d'investissement du secteur privé dans l'assainissement sont déterminées notamment pour le Burkina Faso ;
- Les déterminants socio-culturels, environnementaux et économiques de l'assainissement en particulier la gestion des boues de vidange sont étudiés au Bénin et au Mali ;
- Des activités de recherche en matière de politiques d'assainissement avec des institutions de recherche du réseau des think tanks de l'UEMOA sont menées et diffusées.

Sur la base de ces données et évidences les équipes de SUA et Niyel sont en train de mener un plaidoyer afin d'assurer, en Afrique de l'Ouest, l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en



Usine de traitement des eaux usées au Bénin.

accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles. En outre, l'IPAR a partagé ces résultats lors d'événements internationaux majeurs, notamment le 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau (Dakar, 22-27 mars 2022), la journée mondiale de lavage des mains (15 octobre 2022) et celle des toilettes (19 novembre 2022).

## Mise en place d'écosystèmes de facilitation des investissements dans les territoires : l'expérience de l'IPAR dans le département de Podor

Dans le sillage des nouvelles orientations politiques de l'Etat du Sénégal visant à organiser le pays en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, en tenant compte de leurs potentialités, le département de Podor s'est engagé, avec l'appui de partenaires techniques tels que l'IPAR, l'ARD, les OP et ONG, dans un processus de mise en place des conditions pour une croissance économique inclusive et durable.

En effet, depuis trois ans, l'IPAR, une institution indépendante de production de connaissances, d'innovation et de promotion du dialogue multiacteurs basé sur des évidences scientifiques, appuie le département de Podor dans la mise en place d'un Ecosystème de facilitation des investissements privés et des activités économiques (EFI). Il accompagne le Conseil Départemental, les organisations de filières agricoles et agro-alimentaires pour renforcer la collaboration entre le secteur privé, les organisations de la société civile, en vue de contribuer à la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et à l'accroissement des investissements dans un contexte de changement climatique et de développement des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH).



Les berges du fleuve Sénégal aux couleurs du Forum de Podor.

Ce processus a conduit à la mise en place, en 2021, d'une plateforme territoriale de soutien à l'emploi et à l'employabilité des jeunes du département et d'un cadre de dialogue multiacteurs et multi-secteurs, à travers le processus de Revue Conjointe du Développement Local (RCDL). L'enjeu de cette revue est la mobilisation de tous les acteurs et leur responsabilisation dans les processus d'innovation, de transformation des systèmes productifs dans l'optique de provoquer une rupture favorable à un développement territorial durable.

Le forum économique de Podor, organisé du 12 au 16 décembre 2022 par l'administration territoriale (Préfecture), le Conseil départemental et l'IPAR, en partenariat avec les acteurs des filières et les organisations paysannes, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et avec l'appui technique de l'USAID, de la SAED, du PROCASEF, de LBA, de la Fondation BHS, de l'APIX, de Geneva Water Hub et du Pôle Eau de Dakar, s'inscrit dans cette dynamique. Centré sur les opportunités et perspectives d'investissements dans le département, le forum avait pour but de susciter le débat autour des moyens de créer un environnement favorable aux investissements, à l'exploitation et à la valorisation du potentiel économique de Podor. Il a mobilisé plus de 500 participants dont les autorités administratives et locales, les services techniques, les médias, les investisseurs privés y compris la diaspora, les populations locales.

Avec quatre (4) panels au programme, Podor a été, le temps du forum, un creuset de réflexion et d'échange sur des problématiques de développement diverses. Ces panels ont été des moments uniques pour les acteurs du département de croiser leurs regards sur la contribution des territoires à la souveraineté alimentaire, sur les opportunités d'investissement dans l'élevage,





Remise d'attestations aux femmes formées sur la transformation des produits locaux.



Baba Maal, artiste chanteur sénégalais, au Forum de Podor.



Remise d'attestations après la formation des jeunes.



Le Ministre d'Etat Abdoulaye Daouda Diallo à la foire de Guia.

« Je me réjouis de l'organisation de ce forum, premier du genre dans le département de Podor et remercie ses initiateurs avec une mention spéciale à l'IPAR pour son engagement sans faille à côté des acteurs du département. Je félicite le Conseil Départemental, la Préfecture ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leur implication. J'exhorte les organisateurs du forum à ne pas ranger aux oubliettes les conclusions du forum et je les invite à assurer un bon suivi des recommandations pour le lancement d'actions concrètes ».

**ABDOULAYE DAOUDA DIALLO,**  
MINISTRE D'ETAT, DIRECTEUR DE  
CABINET DU PRÉSIDENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET FILS DU DÉPARTEMENT.

également sur la question foncière et les contributions de l'irrigation à la résilience climatique, à l'amélioration de la nutrition et à l'atténuation des conflits.

Attraction phare de ce forum, la foire de Guia a été ouverte à une centaine d'exposants issus des OP et d'institutions. Elle a servi de vitrine pour exposer tout le potentiel économique du département (production agricole, transformation, élevage, services, etc.). La foire de Guia était également un moment fort de relations B2B entre acteurs.

L'ambition du forum était de contribuer à trouver des solutions au problème du chômage des jeunes. C'est pourquoi plusieurs sessions de formation ont été intégrées au programme. C'est ainsi que 73 jeunes ont vu leurs capacités renforcées dans les domaines du leadership, l'entrepreneuriat, la gestion des micro-entreprises, la conception de projets, les techniques de recherche d'emploi et la communication digitale au service du développement entrepreneurial et organisationnel (site de Ndioum). Ces formations visaient également une trentaine de femmes qui ont été renforcées sur les techniques et normes de transformation des céréales locales, sans oublier les élus locaux qui ont été orientés sur leurs missions, sur les questions de fiscalité et d'état civil ainsi que sur les outils de mise en œuvre de plans de développement.

Avec le concours de l'Agence pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX), un guichet mobile a été installé à Podor et a permis la formalisation de 275 entreprises. Une aubaine pour ces entreprises qui, avec cette reconnaissance juridique, pourront désormais capter plus facilement les opportunités d'affaires.

## **RIM Rural, un symbole de la vitalité du dialogue politique porté par IPAR hors du Sénégal**

Associée depuis 2018 au lancement de la plateforme de dialogue sectoriel et multi-acteurs RIM-Rural (sur financement de l'UE), l'IPAR anime depuis avril 2021 (dans le cadre d'un partenariat avec Enabel) ce cadre qui facilite la concertation et le dialogue pour aboutir à des évidences nées d'une intelligence collective. Sa mission consiste en une contribution aux politiques publiques au moyen d'une mise en débat entre les acteurs (Etat, PTFs, OSP, OSC, Privés...) sur des sujets cruciaux du moment ou en prospective.

L'IPAR gère le site internet [www.rim-rural.org](http://www.rim-rural.org) pour faciliter à ces acteurs l'accès à une information de qualité. Ce site est aussi un centre de ressources alimentée par les acteurs pour la diffusion de données pertinentes (études, rapport...).

Parmi les activités de la plateforme RIM-Rural en 2022, on peut noter la tenue des restitutions de différentes études pertinentes et missions structurantes pour le développement rural.



Forum sur la dynamique des RN dans le Sud de la Mauritanie et le Sahel, Kaédi le 31 mai 2022.



Atelier de lancement du PCR-SAT et 1ère réunion de coordination du consortium, Bakel le 29 novembre 2022.



Entretien avec notables du village de M'Bédiya, capitalisation médiation foncière PARIIS, M'Bédiya le 26 juillet 2022.



Séance de sensibilisation sur la conception de bâtiments avicoles type tropical, Thiès le 20 décembre 2022.

## Le Forum sur la Dynamique des Ressources naturelles dans le Sud de la Mauritanie et au Sahel : une activité phare en 2022

Il s'agit d'une initiative du GRDR co-portée par la plateforme (IPAR, AMCC2 et IRAM). Le Forum DyRN<sup>4</sup> s'est tenu du 29 mai au 02 juin à Kaédi. Ont pris part au forum, des services techniques régionaux de l'Etat, des OSC, des PTF, des OSP, etc. Ce forum qui s'inscrit dans le cadre des activités du groupe thématique Gestion Territoriale des Ressources Naturelles, avait pour objectifs de partager des connaissances sur les dynamiques environnementales, de discuter des nombreuses initiatives environnementales soutenues ces dernières décennies mais aussi d'échanger sur les prochaines actions. Il a abouti à une note<sup>5</sup> d'orientation à l'endroit des décideurs mais aussi des autres acteurs.

### Nouveaux partenaires, les thématiques, la même formule pour le bureau de la Mauritanie

L'année 2022 a été marquée aussi par la signature de trois conventions de collaboration portant sur des thématiques transversales notamment sur le dialogue entre acteurs, la gestion des savoirs, la capitalisation des acquis ou encore le Genre, s'ajoutant ainsi au riche portefeuille d'IPAR, traitant de tous les domaines de l'approche globale de l'Agriculture.

Avec le **PARIIS**<sup>6</sup> ce fut un appui à la médiation des conflits entre producteurs dans les localités de Bougama, Ferallah, Mbagdé et de Mbeydiya. La mission consistait à déployer une ingénierie sociale pour identifier les exploitants de deux périmètres rizicoles (01 à réhabiliter et 01 à réaliser). Un processus capitalisé à travers une capsule vidéo : une obole dans la médiation foncière en Mauritanie et dans la vallée du fleuve Sénégal.

Une mission pour les acteurs mauritaniens de la filière avicole a été tenue au Sénégal (19-28 décembre 2022 à Thiès). Ce fut un moment d'échanges et de partage d'expériences entre pairs organisé dans le cadre de l'appui de **PRODEFI**<sup>7</sup> aux acteurs de la filière aviculture.

Il y a également le lancement du projet **PCR-SAT**<sup>8</sup> qui vise à renforcer durablement la résilience des systèmes alimentaires des communes des deux zones transfrontalières Mauritanie-Sénégal ciblées grâce à des initiatives de gestion concertée du potentiel en protéines végétales des ressources agro-sylvo-pastorales et de développement économique répondant aux besoins des groupes sociaux vulnérables.

Dans le cadre de cette initiative, la mission de l'IPAR sera d'assurer les activités de plaidoyer et de concertations transfrontalières pour appuyer les initiatives de la Grande Muraille Verte (GMV) mais aussi la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation sensible aux conflits, au genre et à la jeunesse et intégrant les parties prenantes des territoires ciblés.

4 [https://www.youtube.com/watch?v=kD\\_ZACmvd1M](https://www.youtube.com/watch?v=kD_ZACmvd1M)

5 Synthèse du forum et autres documents à télécharger [ici](#).

6 Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel financé par la Banque Mondiale

7 Projet de Développement des Filières Inclusives financé par le FIDA

8 Prévention des Conflits et Résilience des Systèmes Alimentaires Transfrontaliers financé par l'AFD et mis en œuvre par le Grdr (Chef de file), AMASSA Afrique Verte, IRAM, IPAR et Tenmiya.

## « Ecole chercheurs », une niche pour la recherche sur les transactions et marchés fonciers au Sénégal

Le programme « **Ecole-Chercheurs** » s'inscrit dans le cadre du besoin de documenter les enjeux de reconnaissance et de régulation des marchés fonciers exprimés par le Comité technique « Foncier et Développement » (CTFD) qui souhaite engager un nouveau chantier dans la continuité de la publication de 2015 sur la formalisation des droits fonciers dans les pays du Sud.

Elle s'inscrit également dans le sillage de la réflexion engagée sur la même thématique dans le cadre d'une étude régionale sur les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest et les outils de leur régulation faite en 2017 par l'IPAR avec plusieurs chercheurs de l'IRD, du Pôle foncier et de aGter pour le compte de l'UEMOA pour alimenter l'Observatoire Régional du Foncier en Afrique de l'Ouest (ORFAO). Cette étude a permis de caractériser les marchés fonciers ruraux (conçus de façon empirique et non normative comme ensemble de transactions marchandes) et les différents types de régulation de ces transactions, tantôt dans le respect du cadre juridique, tantôt dans le cadre de dispositifs semi formels, en marge du cadre légal.

Les marchés fonciers se développent mais la question des moyens utilisables pour les réguler reste aujourd'hui peu travaillée. Les transferts de droits fonciers, d'une personne ou d'un groupe à un autre, ne relèvent pas tous de transferts marchands, mais ils ont toujours été l'objet de mécanismes de régulation de différentes natures. La nature de la terre et des ressources qu'elle porte la différencie d'une marchandise qui pourrait être l'objet de marchés qui s'autoréguleraient. On peut distinguer deux grandes logiques au développement des marchés fonciers : les logiques internes à l'agriculture familiale, et la demande d'acteurs externes, urbains en général, demandeurs de terre pour investir leur épargne et/ou développer des activités productives. S'y ajoutent parfois des ventes de précautions, en anticipation d'un risque de perdre sa terre.

Toutefois, au Sénégal, peu de travaux académiques ont été réalisés. Ainsi, développer des recherches sur les marchés fonciers ruraux au Sénégal est un enjeu tant scientifique que politique. D'un point de vue scientifique, on manque de travaux récents approfondis sur le pays. Pourtant, l'histoire du Sénégal avec la Loi sur le domaine national, la diversité des situations agroécologiques, l'importance de l'urbanisation et de l'agriculture irriguée, l'histoire des « accaparements fonciers », en font un cas particulièrement intéressant. D'un point de vue politique, le débat est vif entre des politiques économiques qui veulent favoriser l'accès à la terre des investisseurs, via le marché ou des titres accordés par l'Etat (au risque d'accroître la marginalisation de l'agriculture familiale), et les OSC qui refusent le marché comme mode de circulation des droits sur la terre (au risque d'entériner un « marché gris » de la terre, non régulé). Les organisations paysannes (OP) sont, elles-mêmes, tiraillées entre la promotion d'une « cessibilité encadrée » de la terre, la reconnaissance de l'existence des ventes, le refus du marché de l'achat vente par crainte de dépossession.

Le programme « Ecole-Chercheurs » cherche à proposer des solutions à travers des données issues de la recherche en proposant une démarche innovante en partenariat avec les Universités du pays, mais ouverte aux chercheurs de la sous-région.



Ecole-chercheurs 4: Formation en salle.

Porté par l'IPAR et le Pôle Foncier de Montpellier, en collaboration avec l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, et soutenu par le Comité technique Foncier et développement, ce projet vise à permettre aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, et membres d'OSC de développer des compétences en matière d'analyse des transactions et des marchés fonciers en milieu rural, et à permettre à des étudiants (doctorants et masterants) sénégalais travaillant sur le foncier de mettre en œuvre leurs acquis à travers une enquête de terrain.

En termes d'objectifs, l'école-chercheurs a pour but de renforcer les capacités de recherche et de formation sur les marchés fonciers ruraux en Afrique, pour favoriser le développement de recherches approfondies. Elle s'adresse à la fois à des binômes doctorant/encadrant et à des enseignants chercheurs individuels des principales universités sénégalaises, et à des acteurs de la société civile engagés sur ces questions. Elle est aussi ouverte à des chercheurs de la sous-région.

Le format proposé par l'école-chercheur combine une démarche théorique et pratique, un temps de formation, en ligne, à la fois théorique et méthodologique, sur les transactions et les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'ouest, et un temps de formation pratique à l'enquête de terrain, dans la région de Saint-Louis (Sénégal), destiné aux enseignants intéressés et aux étudiants ayant suivi la formation en ligne (une dizaine de personnes).

Un temps d'approfondissement de la mise en pratique est aussi réservé à une dizaine d'étudiants qui bénéficieront de bourses de recherche de 2 mois pour leur permettre de réaliser une étude spécifique sur la question des transactions foncières marchandes sur leur site d'étude.



Ecole-chercheur 4: Enquête de terrain dans la commune de Ndiébène Gandiol.

- Le programme « Ecole-chercheur » est toujours en cours de mise à œuvre, toutefois, en termes de réalisation quelques actions majeures peuvent être retenues :
- La tenue de trois sessions de formation qui ont enregistré plus de trois cent participants (en ligne et en présentiels) ; des participants sénégalais et de la sous-région ;
- La tenue d'une formation pratique et des enquêtes de terrain dans la région de Saint Louis avec la participation d'enseignants chercheurs et d'une dizaine d'étudiants sélectionnés à la suite de présentation de leurs projets de recherche ;
- La relance du débat sur le marché foncier et le besoin de régularisation de certaines pratiques locales très ancrées ;

Le développement des capacités de recherche de certains étudiants, avec un encadrement renforcé, contribuant à accroître la connaissance sur la thématique des marchés fonciers.

Un groupe d'une dizaine d'étudiants est en train d'approfondir les recherches sur la thématique des marchés fonciers au Sénégal.

En effet, le Sénégal est caractérisé par une normativité foncière en décalage avec les réalités et pratiques foncières locales, en plus de conflits fonciers récurrents liés à la compétition pour l'accès, des conflits d'usage ou de droits de propriété.

De fortes demandes de différentes catégories d'acteurs sont notées (investisseurs nationaux et étrangers, exploitation familiale, jeunes, femmes, éleveurs, fonctionnaires, etc.). Différents dispositifs informels visant à contrôler les transferts fonciers peuvent être identifiés. Ils s'appuient sur des pratiques soumises à une pluralité de modalités : prêt, « rempécium », « baye seddo », « navé-tanat », vente, don, location, etc. Ces pratiques sont, pourtant, peu étudiées, ni dans ses types, ni dans ses configurations et modalités, ni dans sa portée et ses contraintes, et des pratiques souvent ignorées voire tolérées par la puissance publique mais non régies par un cadre normatif.

Ce développement sans régulation de ce marché foncier peut entraîner des effets indésirables pour les sociétés locales tels que le creusement d'inégalités. Toutefois, l'État peine à réguler le foncier du fait, entre autres, d'une diversité de référentiels fonciers peu articulés : tenure foncière traditionnelle, la loi sur le domaine national, avec plusieurs tentatives de réforme, le Plan d'Action Foncier (1996), la décentralisation (1996), la Commission Nationale de Réforme du Droit de la Terre en 2005, la Commission nationale de réforme foncière de 2017, les projets à incidence foncière (PDIDAS, PROCASEF...), etc.

Les données de terrains ont montré qu'il urge aujourd'hui d'identifier les types de formalisation/sécurisation appropriés pour ces marchés fonciers, de voir comment partir de ces pratiques pour alimenter les futures politiques et réformes foncières et d'étudier la nécessité de co-construire une législation foncière partant des réalités et pratiques endogènes.

## IPAR investit le champ de l'Intelligence Artificielle (IA)

Dans un monde marqué par une course frénétique vers l'innovation, l'utilisation et le développement des nouvelles technologies et de l'Intelligence Artificielle constituent une aubaine pour les sociétés. En effet, l'Intelligence Artificielle est en plein essor dans les sociétés occidentales qui bénéficient déjà de ses avantages. Aux États-Unis par exemple, l'IA a permis d'anticiper sur certaines actions telles que les crimes susceptibles d'être néfastes pour les populations avec un taux de succès estimé à 90%.

En revanche, l'enjeu reste son appropriation par les populations africaines car le développement de l'IA est à ses prémices. Pour bénéficier des avantages de l'IA, l'Afrique est dans l'obligation de développer son propre modèle adapté à ses besoins.

En Afrique, la grande majorité des sociétés semblent ne pas encore avoir perçu les implications de l'IA sur elles. Pourtant le continent noir est confronté à de multiples défis qui freinent son développement. Par exemple, pour atteindre l'agenda 2063 et particulièrement les objectifs de développement durable (ODD), elle est dans l'urgence de s'appuyer sur des innovations telles que l'intelligence artificielle afin de lever certains obstacles qui freinent son essor.

Pour booster l'IA, le continent noir doit s'appuyer sur la recherche qui constitue un élément fondamental. A cet effet, des centres de recherches comme l'IPAR ont décidé de participer à la promotion de l'IA afin de contribuer à la riposte face aux obstacles qui limitent la progression du



continent. En somme, l'utilisation de l'Intelligence artificielle est une opportunité dans l'analyse de données massives pour mener des actions concrètes telles que le renforcement de capacités, la mise en place de programmes, le plaidoyer, la cartographie, etc.

Dans cette dynamique, l'IPAR a mis en place plusieurs projets utilisant l'Intelligence Artificielle (DUA) ou qui réfléchissent sur une utilisation responsable de cet outil (GRAIN).

Le "**Gender and Responsible Artificial Intelligence Network**" (**GRAIN**) est un réseau pour le genre et l'Intelligence Artificielle Responsable. Porté par un consortium d'institutions de recherche fortes et innovantes à savoir l'IPAR, CSEA, Sunbird AI, il vise à faire progresser l'égalité genre en Afrique subsaharienne par le développement et le déploiement responsables d'innovations dans ce domaine. Ainsi, la stratégie d'intervention dudit réseau repose sur 3 piliers :

- Le Développement du «Réseau sur l'intelligence artificielle responsable pour l'égalité des sexes (GRAIN)» selon un modèle inclusif et durable ;
- Le Renforcement des capacités et plaidoyer sur l'IA responsable pour l'égalité des sexes pour les membres du réseau et les parties prenantes ;
- La Mise en œuvre d'un programme de recherche sur l'IA responsable pour l'égalité des sexes.

En outre, le réseau GRAIN, avec son programme de recherche et ses ressources/connaissances, produit des documents de recherche, de communication et de plaidoyer pour une IA responsable en faveur de l'égalité des sexes. Depuis son lancement, GRAIN a mené diverses activités ayant fourni des résultats tels que :

- La cartographie des institutions impliquées en IA dans (9) pays africains (Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigeria, Bénin, Ghana, Kenya, Cameroun, Éthiopie et Ile Maurice) ;
- La réalisation d'un annuaire des institutions en IA pour de potentielles synergies ;
- Le lancement de l'appel à propositions de recherche sur l'IA et le genre en Afrique Subsaharienne où 57 propositions de recherche dans les deux domaines ont été collectées ;
- Le développement d'un site web vitrine, principal canal d'information sur le réseau et les activités en temps réel sur l'IA et le genre ;
- La conception d'un module sur le genre, une réflexion sur la création, le développement, le lancement et la pérennité du réseau à travers un workshop de cinq jours à Saly en présence des membres du consortium et des acteurs de l'IA provenant des secteurs publics/et privés du Sénégal. Notons que GRAIN bénéficie d'une enveloppe de 1 255 700 Dollars Canadiens soit 554 383 650 FCFA. D'autre part, vu l'importance de l'utilisation grandissante d'internet et la fréquentation des réseaux sociaux en Afrique qui permettent un accès à une plus grande

quantité de données personnelles (Global Digital), il s'avère nécessaire de mettre en place des dispositions réglementaires, législatives et politiques afin de parvenir à une applicabilité technique et sociétale sécurisée de l'IA.

C'est dans ce cadre que le projet Développement et l'Utilisation des systèmes d'intelligence artificielle pour le bien-être de tous en Afrique de l'Ouest (DUA) s'attaque aux aspects juridiques à travers l'IA. Ledit projet dont l'enveloppe s'élève à 70 389 000 FCFA vise à générer des connaissances sur les cadres politiques, réglementaires et juridiques en lien avec l'IA dans 4 pays d'Afrique francophone (Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin) afin d'informer les politiques et les stratégies pour une IA responsable.



De façon détaillée, il s'agit d'analyser les cadres politiques, réglementaires et juridiques de la collecte, de l'analyse, de la diffusion et de l'utilisation des données particulièrement en rapport avec les applications d'IA,

En sus, DUA compte évaluer le niveau de production et d'utilisation de l'IA ainsi que les pré-alables au développement d'une IA responsable dans les 4 pays de mise en œuvre, avec des partenaires comme le CEDRES du Burkina Faso et ACED du Bénin, pour le déploiement et la mise en œuvre des activités prévues dans ces zones cibles du projet.

- A IPAR, au courant de la première année de ces projets (GRAIN, DUA), les ressources énumérées ci-dessous ont été produites par des équipes de recherche essentiellement constituées d'hommes (40%) et de femmes (60%) avec une diversité géographique, linguistique et disciplinaire :
- Un blog sur le genre et l'IA ayant pour principal objectif de décliner un ensemble de recommandations pour trouver des solutions résolvant le gap de genre dans l'intelligence artificielle ;
- Un rapport sur la cartographie des cadres politiques, juridiques et institutionnels de l'intelligence artificielle, des données et technologies émergentes dans les quatre pays cibles ;
- Une note politique sur le Développement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle pour le bien-être de tous en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire et Sénégal) ;
- Une revue documentaire sur les cadres politiques, législatifs, réglementaires et éthiques de l'IA aux niveaux international, régional et national ;



L'équipe du réseau GRAIN en atelier à Saly.

- Un rapport de diagnostic du cadre politique, juridique et éthique relatif à l'intelligence artificielle, aux technologies émergentes et aux données des quatre pays cibles du projet (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) ;

Un rapport sur la cartographie des acteurs et potentiels acteurs de l'IA au Sénégal.

A travers ces projets, l'IPAR a participé à une vingtaine de conférences, webinaires et panels sur l'Intelligence Artificielle, tant au niveau national qu'international.

## **Renforcement de la communication pour mieux répondre aux exigences d'une organisation en mutation**

L'avènement de la Covid 19, avec les restrictions qu'elle a engendrées, a contraint nombre d'organisations à s'adapter, notamment avec la systématisation du télétravail (De moins en moins d'interactions physiques entre staffs). L'IPAR n'a pas été en reste. L'organisation a profité de cette période pour renforcer ses outils de communication à distance.

- Le renforcement de la dynamique partenariale avec les collectivités territoriales, son leadership affirmé au sein de réseaux et cadres de dialogue nationaux ou internationaux (CRAFS, plateforme foncier, réseaux Think tank, DYTAES, etc.), son expansion institutionnelle avec de nouveaux projets (WEL, GRAIN, COINS, ...), son ouverture à de nouvelles thématiques (AI), le recrutement de nouveaux staffs, imposent de nouveaux défis communicationnels à l'IPAR dont :

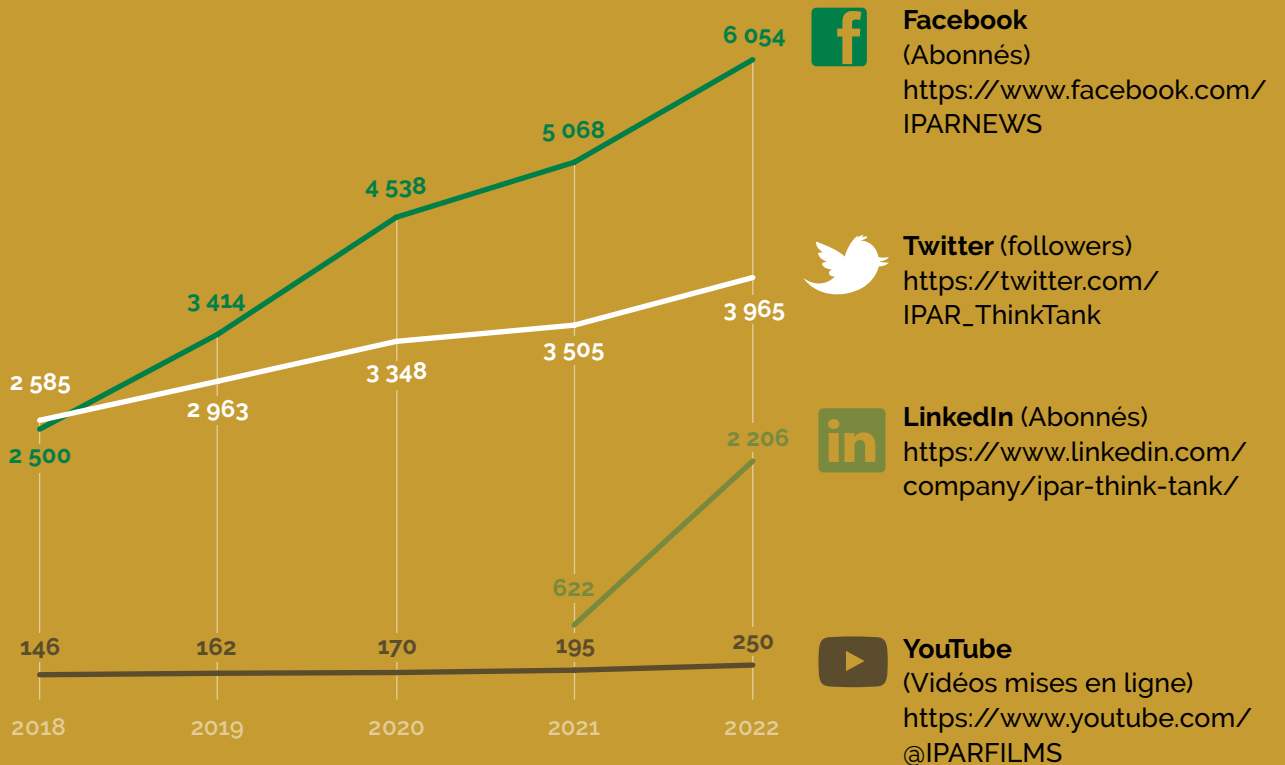
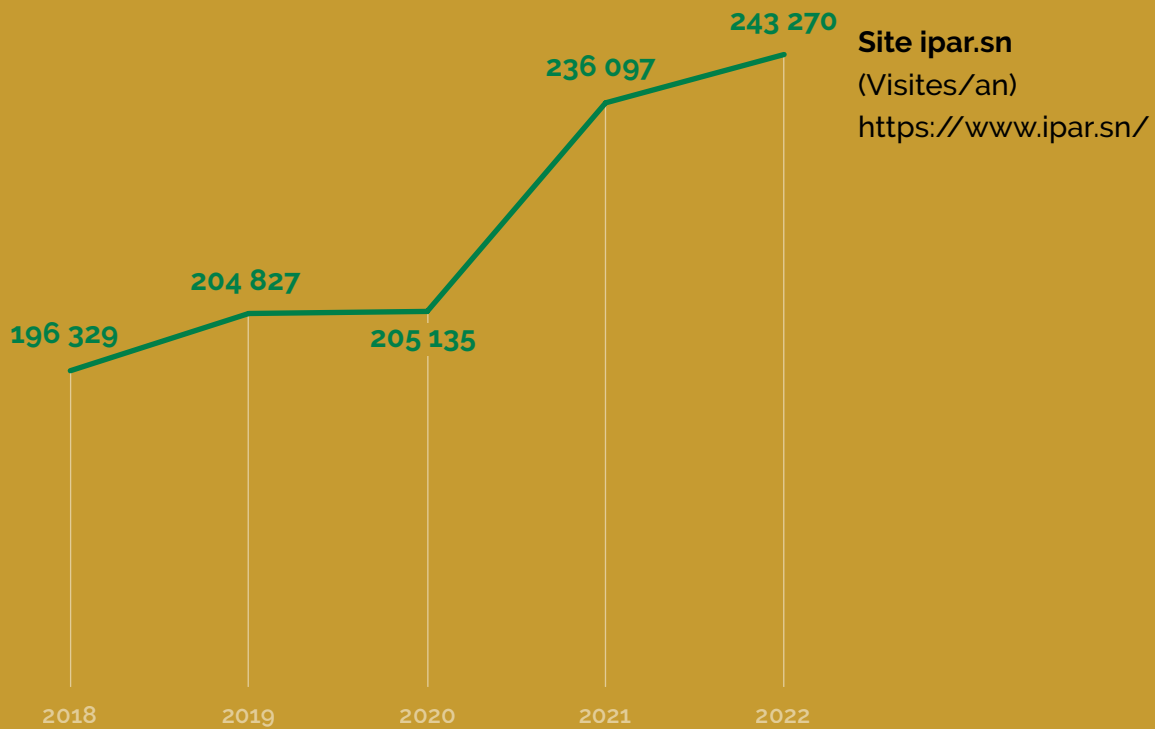
- La dynamisation de la Communication interne, au regard du contexte, afin de faciliter l'accès de tous à l'information, décloisonner les équipes, renforcer l'esprit d'équipe, la cohésion et la motivation des staffs, ...);
- Le renforcement de l'image de marque et de la visibilité de l'IPAR (positionnement institutionnel, orientations stratégiques, l'IPAR est un think tank dont le champ de recherche dépasse le foncier et la gouvernance des ressources naturelles);
- La vulgarisation des résultats de la recherche et le dialogue politique.

C'est dans ce contexte que l'IPAR a reçu un Appui institutionnel de la Fondation Hewlett et de Feed the Future Sénégal Projet d'Appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles, à travers OTT et SocioPublico, pour relever les défis identifiés en matière de communication.

Cet appui a engendré les résultats qui suivent :

- Création d'une nouvelle identité visuelle (charte graphique, Re-design du LOGO de l'IPAR);
- Refonte du site institutionnel en un site intuitif, structuré pour faciliter la recherche d'information;
- Mise en place d'un pack Google Workspace (mailing adapté au partage de grands volumes d'information, agenda, partage de fichiers via Drive, etc.);
- Renforcement de la présence de l'IPAR sur les réseaux sociaux et le développement d'outils de veille;
- Collaboration avec une Plus de 50 médias nationaux et internationaux (télé, radio, presse écrite, sites d'infos, agences de presse) pour la couverture médiatique des activités de IPAR;
- Formalisation avec le Groupe E-Media et Amani TV lors du forum économique de Podor.

## EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DU SITE DE L'IPAR (2018-2022)

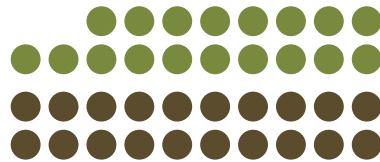


# IPAR en chiffres

Une Direction  
Exécutive de

# 38

membres



18 Femmes

20 Hommes

# 7

nouveaux  
staffs  
recrutés  
en 2022



**Mme Aissatou Boye Diallo**

Diplômée en Gestion des Ressources Humaines, Cheffe Administrative à IPAR



**M. Aly Faye**

Spécialiste en communication et Journaliste, Responsable de la Communication à IPAR



**M. Isac L. A. Mingou**

Ingénieur Statisticien Economiste (ISE) et également Ingénieur des Travaux Statistiques (ITS), membre du Pôle Statistique de IPAR



**Mohamed LAH**

Coordinateur IPAR Podor et vallée du Fleuve



**Mme Ndèye Coumba DIOUF**

Doctorante en sociologie, chercheuse à IPAR



**Mme Sylvie Labouh**

Coordinatrice du projet GRAIN



**Mme Tabara Korka Ndiaye**

Politologue  
Coordinatrice adjoint du Projet GRAIN

# 11

Stagiaires reçus  
en 2022

# 1

thèse soutenue

# 37

Publications



**Amadou Ly,**

Doctorant et chercheur à IPAR

Thèse de doctorat en sciences économiques sur le thème :  
« Trois essais sur les chocs climatiques, la productivité et la sécurité alimentaire en milieu rural au Sénégal. »

(Mention : très honorable)

# 20

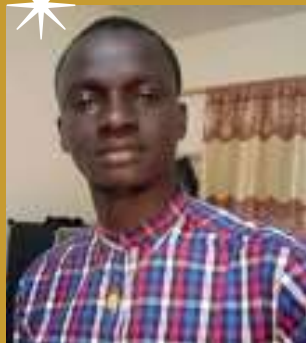
Formations au profit de plus de 500 acteurs dont des élus, de jeunes entrepreneurs et porteurs de projets, d'étudiants et jeunes chercheurs, d'enquêteurs, de membres d'associations de femmes et d'organisations paysannes

## Des thématiques Variées

Méthodologie de recherche sur les transactions et marchés fonciers ;

- Elaboration de projets ;
- Leadership ;
- Marketing digital ;
- Techniques de recherche d'emploi ;
- Entreprenariat ;
- Transformation des céréales ;
- Décentralisation et gouvernance organisationnelle
- Techniques d'enquête et collecte de données
- Etc.

# IPAR BRILLE



Paul Ndiaga CISS expose les résultats de ses travaux sur « la résilience des microorganismes du sol aux épisodes extrêmes » dans la revue *Online Journal of Soil Science*

**M. Ciss** est doctorant en Production Végétale et Agronomie à l'Université Gaston Berger de Saint Louis. A l'IPAR, il exerce la fonction d'Assistant de Recherche et intervient sur les aspects agronomiques, écologiques et de changement climatique. Titulaire d'une licence en Science de la Vie (Biologie Animale et Végétale), M. CISS a obtenu un diplôme en Master en Agroforesterie, Ecologie et Adaptation à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) à la suite d'un stage d'une année au Laboratoire Mixte International Intensification Ecologique des Sol cultivés en Afrique de l'Ouest (LMI IESOL) de l'IRD de Dakar. Il a également fait une prestation de service d'une année à l'ISRA où il était chargé de *l'Évaluation de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques et identification d'options d'adaptation dans la zone des Niayes au Sénégal*, projet financé par la FAO.

Ses travaux de thèse portent sur *l'Impact des pratiques culturales sur la stabilité microbienne des sols du bassin arachidier sénégalais dans un contexte de changement climatique marqué par des épisodes extrêmes*. Il mène ses activités de recherches au LMI IESOL de l'IRD. La première partie de sa thèse a été encadrée par le Laboratoire National de Recherche sur les Productions Végétales (LNRPV) de l'ISRA et la seconde partie, par l'IPAR qui a financé la suite de ses travaux de recherches notamment sa dernière expérimentation à l'IRD ainsi que les frais de publication de son article. Ce premier article sur ses travaux de thèse publié dans la revue *Online Journal of Soil Science*, porte sur « la résilience des microorganismes du sol aux épisodes extrêmes ». Il prévoit de finaliser ses activités et soutenir sa thèse au courant de l'année 2023.





**Dr Ibrahim HATHIE, Membre du panel d'experts chargés de rédiger le second rapport quadriennal sur les ODD**

**Dr Hathie** est Chercheur émérite à IPAR et directeur-adjoint de Feed the Future-Projet d'appui aux Réformes et aux Politiques Agricoles financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et mis en œuvre par le consortium DAI/IPAR. Il a été désigné par le Secrétaire Général de l'ONU pour faire partie des 15 éminents scientifiques sélectionnés pour l'élaboration du second rapport mondial quadriennal sur le développement durable.

Dr Ibrahim HATHIE est également l'auteur de : « Ne laissez personne de côté : une synthèse transnationale » de la situation mondiale des ODD, qui s'appuie sur cinq dimensions de l'exclusion. Ce chapitre s'intéresse aux questions : Qui est laissé pour compte ? Pourquoi ? Un rapport qui vise à aider les décideurs à lutter avec succès contre l'exclusion.



**Tabara Korke Ndiaye, Une vie au service de la cause des jeunes**

**Mme Ndiaye** est une jeune femme sénégalaise née en 1995. Elle vit à Dakar et est diplômée de l'Institut Madiba du Groupe ISM en sciences politiques et relations internationales. Engagée, elle est scoute membre de l'association des Éclaireuses et Éclaireurs du Sénégal. Elle s'est ainsi très tôt intéressée aux questions liées à l'implication des jeunes dans les prises de décisions et à la protection et la préservation de l'environnement, ce qui l'a mené à représenter le Sénégal à Berlin lors du sommet des jeunes du G7 sur invitation de la Chancelière allemande, en mai 2015 et août 2016. Pour valider son année de licence, elle a travaillé sur un mémoire s'intéressant aux liens entre hip-hop et engagement citoyen au Sénégal. Elle envisage de poursuivre ses recherches sur le hip-hop politique et sur le hip-hop et la politique. Très intéressée par la politique, elle tente de comprendre les différents mécanismes qui permettront de politiser davantage les jeunes. Elle est Coordinatrice adjointe du projet GRAIN à IPAR.

# PUBLICATIONS 2022

## Rapports

- **Ba. A, Ndiaye S, Tounkara S, Guèye E, et Guèye A**, « Rapport de capitalisation d'expériences de développement agroécologiques dans la commune de Ndiob (Sénégal) », 2022, p.73
- **Ba A, Ndiaye S, Tounkara S, Guèye E. et Guèye A**, Capitalisation d'expériences de développement agroécologiques dans la commune de Ndiob (Sénégal), Dakar, IPAR, Rapport de capitalisation, 2022.
- **Ba K, Diouf A, Ba M. et Ly Ch**, « Les succès de l'aviculture commerciale en Afrique sub-saharienne : Le cas du Sénégal », 2022 p. 44
- **CISSE M, FAYE C, CISS PN, GUEYE E**, « Projet WEL - La transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaîne de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal, Rapport du diagnostic exploratoire dans les Niayes et à Matam (Sénégal) » mars 2022, p.24
- **CISSE M, DIALLO A.B, FAYE Ch, TAGAR O**, « Projet WEL - La transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaîne de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal », Rapport du diagnostic exploratoire à Boké (Guinée) 2022, p.16
- **FAYE C, TALL L, NIANG M, FOFANA F, ATHIE T** « Projet DUA - Cartographie des cadres politique, juridique et institutionnel de l'intelligence artificielle, des données et technologies émergentes dans les quatre pays cibles » Rapport de cartographie, août 2022, p.83
- **FAYE C, LO A.M, GAYE I, MINGOU I, GUEYE E, MBOUP Nd. F, SECK A. TALL L**, « Projet JICA : Enquête rapide sur la disponibilité des données relatives à la nutrition et la capacité de collecte de données au niveau local. », février 2022, p.26
- **Flintan F, Diop A and Coulibaly M**, "Opportunities for Participatory Range land Management (PRM) in the Great Green Wall Initiative in Mali and Senegal", 2022, p.43
- **LYA**, "Is Senegal on the right track to achieve its NDC commitments?" 2022p.24
- Hathie I, Cissé N, Ly A, Tall L. and Seck A, Exploring "Development Effectiveness" at the Sectoral Level in Southern Countries: Case of crop production sector in Senegal, 2022, p.41
- **Ndiaye M F**, "COVID-19 and its Impact on Senegal's Macroeconomic Structure", 2022, p.33
- **NIANG M, FOFANA F, ATHIE T**, « Projet DUA : Revue documentaire sur les cadres politiques, législatifs, réglementaires et éthiques de l'IA aux niveaux international, régional et national », 2022, p.58
- **NIANG M, FOFANA F** « Projet DUA - Diagnostic du cadre politique, juridique et éthique relatif à l'intelligence artificielle, aux technologies émergentes et aux données des quatre pays cibles du projet (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal), rapport de diagnostic, Novembre 2022, p.62
- **PARERBA**, « Rapport final de l'étude capitalisation des interventions du PARERBA/ ENABEL dans le bassin arachidier », IPAR, 2022, p.48
- **Sillah K, Tandian A, Sow MK et Faye C**, "Migration and regional integration policy in west Africa: Sierra Leone' case", 2022 p.43

- **TANGO International, Inc and IPAR**, "Rapid review of the Mastercard foundation's investments in the covid-19 resilience and recovery program (CRRP)" Senegal country report, September 2022, p.66
- **Toukara S, et al**, Transition vers des systèmes de production agroécologiques par l'accompagnement de proximité : expérience de facilitation du PARERBA, Dakar, IPAR, Fiche de capitalisation sur les pratiques agroécologiques développées par le projet, , 2022
- **ZES**, « Réalisation de la situation de référence, protocoles d'accord, ... etc. des zones économiques spéciales (ZES) » IPAR, 2022, p.102

## Fiches et notes politiques

- **FAYE C, TALL L, NIANG M, FOFANA F, ATHIE T** « Cartographie des cadres politique, juridique et institutionnel de l'intelligence artificielle, des données et technologies émergentes dans les quatre pays cibles » Rapport de cartographie, août 2022, p.83
- **Ka R**, « Se réinventer pour survivre, l'avenir des transformatrices de poisson au Sénégal » 2022, p.11
- **NIANG M, FOFANA F**, « Développement et utilisation des systèmes d'intelligence artificielle pour le bien-être de tous en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire et Sénégal) » Note politique, novembre 2022, p.10
- **PARERBA**, « Transition vers des systèmes de production agroécologiques par l'accompagnement de proximité, » fiche de capitalisation, IPAR, 2022, p.7
- **PARERBA**, « Incidences de l'intervention du PARERBA sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales », fiche de capitalisation, IPAR ; 2022, p.7
- **PARERBA**, « Le modèle coopératif promu par le PARERBA : vers une relance du mouvement coopératif au Sénégal ? », fiche de capitalisation, IPAR, 2022, p.6
- **PARERBA**, « Le PARERBA, un facteur de ralentissement de la mobilité humaine », fiche de capitalisation, IPAR, 2022, p.6
- **PARERBA**, « Accompagner les jeunes et les femmes par le parcours entrepreneurial : L'expérience du PARERBA », fiche de capitalisation, IPAR, 2022, p.6
- **PARERBA**, « Investir dans l'attractivité des territoires pour l'emploi des jeunes et des femmes au Sénégal : Pour l'équité territoriale et la stabilité sociale », note politique IPAR, 2022, p.5
- **Projet WEL** : « Note synthétique sur les solutions écoénergétiques utilisées par les femmes dans la chaîne de valeur horticole dans les autres pays outre que le Sénégal et la Guinée », 2022, P.17

## Publications scientifiques /Articles

- **Coulibaly OK, Faye C**, « Effets de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux de la zone des Niayes (Sénégal). Un bouleversement des rôles de genre? » in la revue Afrique contemporaine dans le format «Repères». Doit paraître au premier trimestre 2023
- **KA R. et DIOUF T.**, 2022. Défis et Perspectives de développement des systèmes de pêche artisanale dans un contexte de Covid-19 au Sénégal, in MEVA'ABOMO D. « Pour une écologie

du COVID-19 en Afrique. Tome 2 : Comprendre la résilience socioéconomique et les nouveaux enjeux géopolitiques », Editions Cheikh Anta Diop, pp : 293-317.

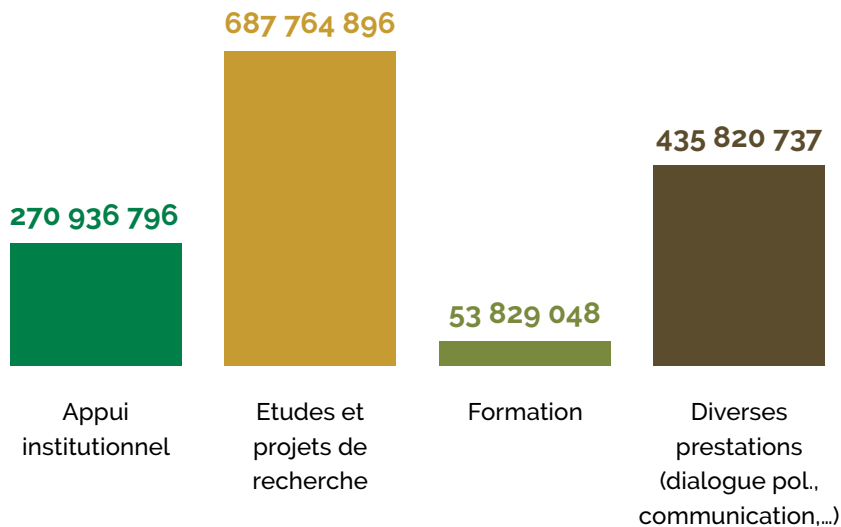
- **KA R. et al.**, 2022. La durabilité des systèmes halieutiques sénégalais dans un contexte d'exploitation des hydrocarbures : réflexion géographique à partir des territoires de la Grande-Côte, in Rama Salla Dieng et al. « Africa Development: Special Issue on Agrarian Change, Food Security, Migration and Sustainable Development in Senegal and Zimbabwe », Vol. 47 No. 3, pp : 9-42. (ISSN : 0850-3907),
- **Tall L et Gueye C.**, « Moving from Reaction to Action Anticipating Vulnerability Hotspots in the Sahel: A Synthesis Report from the Sahel Predictive Analytics Project in Support of the United Nations Integrated Strategy for the Sahel», 2022, pp.36 – 40
- **Tounkara S. Ndiaye S. Tall L. Guèye E. Ba A. et Ba C. O.**, « Chapitre III : L'agroécologie à Ndiob : pratiques et stratégies d'acteurs », in Bowendsom Claudine Valérie Ouédraogo/Rouamba, Tionyéfé Fayama et Seindira Magnini (dir.), L'agroécologie sous le prisme de la recherche scientifique pluridisciplinaire, Paris, Harmattan, Coll. Harmattan Burkina Faso, 2022, pp. 63-79
- **Tounkara S.**, 2022, « Pour une agriculture urbaine contributive à la durabilité de la ville de Dakar (Sénégal) », Premier Colloque scientifique internationale de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin sur Agriculture, entre crises économique, environnementale, sanitaire et politique : enjeux et réponses adaptatives en Afrique de l'Ouest, Sakété, Université Nationale d'Agriculture, du 28 au 30 novembre, p. 51 du livre des résumés
- **Tounkara S, Ndiaye S, Tall L, Guèye E, Ba A. et Ba C. O.**, 2022, « Le zaï chez les producteurs de mil à Ndiob (Sénégal) : motivations et contraintes d'une innovation agroécologique », Premier Colloque scientifique internationale de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin sur Agriculture, entre crises économique, environnementale, sanitaire et politique : enjeux et réponses adaptatives en Afrique de l'Ouest, Sakété, Université Nationale d'Agriculture, du 28 au 30 novembre, p. 28 du livre des résumés
- **Tounkara S., 2022.** « La filière mangue en contexte de Covid-19 au Sénégal : problèmes, stratégies d'acteurs et actions politiques », Premier Colloque scientifique internationale de l'Université Nationale d'Agriculture du Bénin sur Agriculture, entre crises économique, environnementale, sanitaire et politique : enjeux et réponses adaptatives en Afrique de l'Ouest, Sakété, Université Nationale d'Agriculture, du 28 au 30 novembre, pp. 79-80 du livre des résumés.

# BILAN FINANCIER 2022 (APRÈS AUDIT DES COMPTES)

## COMPTE DE RESULTAT RESUME

INTITULÉS	Solde au 31 /12/2022 F.CFA	Solde au 31 /12/2021 F.CFA	Solde au 31 /12/2020 F.CFA
Appui institutionnel	254 102 991	265 961 317	120 802 640
Etudes et projets de recherche	739 901 917	652 148 036	751 283 394
Formation	23 984 779	66 900 077	39 159 323
Dialogue pol., communication, frais de fonctionnement, ...	439 589 846	282 562 914	64 000 254
<b>Produits Activités Ordinaires</b>	<b>1 457 579 533</b>	<b>1 267 572 344</b>	<b>975 245 611</b>
Produits HAO (reprise amortissement)	29 116 201	41 669 659	16 548 922
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 486 695 734</b>	<b>1 309 242 003</b>	<b>991 794 533</b>
Achats de fournitures et autres achats	120 543 102	85 714 797	156 952 764
Autres charges	480 050 768	337 839 406	246 755 570
Charges de personnel	835 122 971	822 588 335	571 537 277
Frais financiers et charges assimilés	21 862 692	21 429 806	
Dotation aux amortissements	50 601 986	61 364 962	16 548 922
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 508 181 519</b>	<b>1 328 937 306</b>	<b>991 794 533</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-21 485 785</b>	<b>-19 695 303</b>	<b>0</b>

## SUBVENTIONS ET REVENUS 2022



## SUIVI BUDGETAIRE au 31/12/2022

Intitulé	Prévision	Réalisation	Ecart	%
Transformation structurelle de l'agriculture	127 696 563	291 017 358	-163 320 795	227,90
Migration et emploi des jeunes	18 050 000	50 602 819	-32 552 819	280,35
Changements climatiques	6 000 000	1 678 102	4 321 898	27,97
Objectifs de Développement Durable (ODD)	96 208 800	325 799 874	-229 591 074	338,64
Gouvernance des ressources naturelles et foncières	72 700 000	70 803 764	1 896 236	97,39
Formation, communication et mise en débat	310 686 432	236 005 541	74 680 891	75,96
Gouvernance, durabilité	518 379 742	481 672 075	36 707 667	92,92
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 149 721 537</b>	<b>1 457 579 533</b>	<b>-307 857 996</b>	<b>126,78</b>

## BILAN RESUME

ACTIF	Solde au 31/12/2022 F.CFA	Solde au 31/12/2021 F.CFA	Solde au 31/12/2020 F.CFA
Immobilisations corporelles	473 850 654	461 104 122	131 275 000
Immobilisations financières	1 185 445	553 125	4 053 125
<b>Actif immobilisé</b>	<b>475 036 099</b>	<b>461 657 247</b>	<b>135 328 125</b>
Stocks			
Créances et Emplois assimilés	183 175 666	108 941 657	162 508 537
<b>Actif circulant</b>	<b>183 175 666</b>	<b>108 941 657</b>	<b>162 508 537</b>
<b>Trésorerie –Actif</b>	<b>292 882 826</b>	<b>241 308 981</b>	<b>405 782 087</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>951 094 591</b>	<b>811 907 885</b>	<b>703 618 749</b>
<hr/>			
<b>PASSIF</b>			
<hr/>			
Report à nouveau	-19 695 303		
Subventions d'investissement	86 946 873	52 714 556	35 328 125
<b>Capitaux Propres</b>	<b>67 251 570</b>	<b>52 714 556</b>	<b>35 328 125</b>
<b>Ressources durables</b>	<b>67 251 570</b>	<b>52 714 556</b>	<b>35 328 125</b>
Emprunts et Dettes Financières	261 895 954	282 624 222	
Fournisseurs d'exploitation	19 932 717	7 973 119	5 007 144
Autres dettes	623 500 135	488 291 291	663 283 480
<b>Passif circulant</b>	<b>905 328 806</b>	<b>778 888 632</b>	<b>668 290 624</b>
<b>Résultat Net de l'exercice</b>	<b>-21 485 785</b>	<b>-19 695 303</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>951 094 591</b>	<b>811 907 885</b>	<b>703 618 749</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIES

LIBELLES	2022	2021	2020
Trésorerie nette au 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	241 308 981	405 782 087	643 864 513
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Capacité d'autofinancement Global (CAFG)			
- Actif circulant HAO	0	-1 050 000	-
- Variation des stocks	0		-
- Variation des créances et emplois assimilés	-75 284 009	54 616 880	-153 629 192
- Variation du passif circulant	128 068 442	-158 099 961	19 471 663
<b>Variation du BFG liés aux opérations opérationnelles</b>	52 784 433	<b>-104 533 081</b>	<b>-134 157 529</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	52 784 433		<b>-134 157 529</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>			
- Décaissements liés aux acquisition d'immobilisation incorporelles	-10 168 480	-80 000	
- Décaissements liés aux acquisition d'immobilisation corporelles	-38 880 038	-361 898 384	-119 471 663
- Décaissements liés aux acquisition d'immobilisation financières	-632 320	-	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immo. incorporelles et corporelles	1 050 000	950000	-
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisation financière	0	1 077 706	-
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>	-48 630 838	<b>-359 950 678</b>	<b>-119 789 663</b>
<b>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres</b>			
+ Augmentation de capital par apports nouveaux	0	-	-
+ Subventions d'investissement reçues	68 148 518	17 386 431	-
- Prélèvements sur le capital	0	-	-
- Distribution versées	0	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux propres</b>	68 148 518	-	-
<b>Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers</b>			
+ Emprunts	0	300 000 000	-
+ Autres dettes financières	0	0	-
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-20 728 268	-17 375 778	-
<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers</b>	-20 728 268	<b>282 624 222</b>	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	47 420 250	<b>300 010 653</b>	-
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE</b>	51 573 845	<b>-164 473 106</b>	<b>-253 629 192</b>
<b>Trésorerie nette au 31 Décembre</b>	<b>292 882 826</b>	<b>241 308 981</b>	<b>405 782 087</b>



## SUIVI BUDGETAIRE AU 31/12/2022

BAILLEURS	Solde au 31/12/2022	Fonds reçus sur 2022s	%	Décaissements sur 2022s	%	Solde au 31/12/2021	%
HEWLETT FOUNDATION	79 236 796	191 700 000	11,54%	270 936 796	16,84%	0	0,00%
<b>Sous-total appui institutionnel</b>	<b>79 236 796</b>	<b>191 700 000</b>	<b>11,54%</b>	<b>270 936 796</b>	<b>16,84%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
HF/GOUVERNANCE INCLUSIVE	0	134 610 000	8,11%	0,00%	0,00%	134 610 000	33,73%
DOOLEL MBAY	0	42 575 500	2,56%	69 086 904	4,29%	-26 511 404	-6,64%
CSE/ETUDE NEPAD	-591 396	7 972 970	0,48%	7 381 574	0,46%	0	0,00%
UGB/IPAR/TW	2 473 123	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2 473 123	0,62%
ASPRODEB	0	3 000 000	0,18%	3 000 000	0,19%	0	0,00%
IED/GENRE ET FONCIER	0	33 933 524	2,04%	19 955 553	1,24%	13 977 971	3,50%
COINS	0	12 330 273	0,74%	1 185 674	0,07%	11 144 599	2,79%
ISRA/ELEVAGE	0	4 000 000	0,24%	0,00%	0,00%	4 000 000	1,00%
CRDI/ETUDE COPSA	8 736 251	1 053 321	0,06%	9 789 572	0,61%	0	0,00%
CNCR/GDSP	0	0,00%	0,00%	2 131 300	0,13%	-2 131 300	-0,53%
GRADE	0	0,00%	0,00%	731 701	0,05%	-731 701	-0,18%
IDS	0	392 500	0,02%	392 500	0,02%	0	0,00%
FIDA 50X2030	0	1 388 200	0,08%	0,00%	0,00%	1 388 200	0,35%
JICA/DONNEES AGRICOLES	-4 078 213	37 864 921	2,28%	26 862 003	1,67%	6 924 705	1,74%
CRDI/AUTO. ECO. DES FEMMES	60 350 020	143 409 108	8,63%	138 123 216	8,59%	65 635 912	16,45%
BILL&MELINDA GATES/WASPA	171 791 914	216 094 106	13,01%	239 371 983	14,88%	148 514 037	37,22%
FIDA	0	1 363 122	0,08%	0,00%	0,00%	1 363 122	0,34%
GDSP	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0	0,00%
ACC	0	800 000	0,05%	800 000	0,05%	0	0,00%
ENABEL/PARERBA	0	18 128 028	1,09%	34 146 204	2,12%	-16 018 176	-4,01%
CRDI/GRAIN	0	101 440 724	6,11%	57 124 737	3,55%	44 315 987	11,11%
ARD	0	12 070 200	0,73%	7 139 958	0,44%	4 930 242	1,24%
FORUM ECO PODOR	0	17 030 000	1,03%	110 708 011	6,88%	-93 678 011	-23,48%
IWMI/CLIMBER	0	492 428	0,03%	492 428	0,03%	0	0,00%
CFSI/ETUDE CEREALES LOCALES	-6 617 683	26 091 346	1,57%	14 155 075	0,88%	5 318 588	1,33%
PAIM/DGID/ETUDE ZES	-8 752 348	13 433 441	0,81%	8 020 106	0,50%	-3 339 013	-0,84%
CNCR/ETUDE FILIERES	-7 200 820	7 957 000	0,48%	756 180	0,05%	0	0,00%
NIIYEL/ETUDE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	16 382 748	17 215 000	1,04%	10 614 580	0,66%	22 983 168	5,76%
FAO/ETUDE MIGRATION	1 753 397	11 463 000	0,69%	13 216 397	0,82%	0	0,00%
ANSD	0	2 000 000	0,12%	2 000 000	0,12%	0	0,00%
SAIIA	0	4 731 099	0,28%	1 760 964	0,11%	2 970 135	0,74%
FARA/ETUDE AVICULTURE	4 233 519	0,00%	0,00%	6 305 558	0,39%	-2 072 039	-0,52%
OSIWA/ETUDE MIGRATION AFRIQUE DE L'OUEST	54 548 022	0,00%	0,00%	12 113 794	0,75%	42 434 228	10,63%
TANGO/CRRP	0	46 041 420	2,77%	40 743 419	2,53%	5 298 001	1,33%
IRRA	0	2 800 000	0,17%	9 759 769	0,61%	-6 959 769	-1,74%
FAO/ EMPLOI DES JEUNES G5 SAHEL	0	15 510 625	0,93%	15 510 625	0,96%	0	0,00%
ACED	-5 000 000	22 725 000	1,37%	12 050 668	0,75%	5 674 332	1,42%
<b>Sous-total recherches et prestations</b>	<b>288 028 534</b>	<b>959 916 856</b>	<b>57,80%</b>	<b>875 430 453</b>	<b>54,42%</b>	<b>372 514 937</b>	<b>93,36%</b>
UNIVERSITE DE BERNE/DOCTORANTS AGROWORK	1 453 027	25 649 060	1,54%	11 183 006	96,27%	15 919 081	3,99%
UE PASC	0	27 123 724	1,63%	54 840	0,47%	27 068 884	6,78%
ECOLE CHERCHEURS	0	4 914 898	0,30%	12 801 773	110,21%	-7 886 875	-1,98%
AMBASSADE SUISSE	0	6 000 000	0,36%	6 000 000	51,65%	0	0,00%
ILC	-1 364 349	6 543 354	0,39%	4 895 194	42,14%	283 811	0,07%
ILC/DIALOGUE DV	0	4 919 678	0,30%	1 151 363	9,91%	3 768 315	0,94%
CEH	-4 200 000	21 942 872	1,32%	17 742 872	152,75%	0	0,00%
<b>Sous-total formation/renforcement capacité/ sensibilisation</b>	<b>-4 111 322</b>	<b>97 093 586</b>	<b>5,85%</b>	<b>53 829 048</b>	<b>3,35%</b>	<b>39 153 216</b>	<b>9,81%</b>
DAI	-52 435 533	300 067 158	18,07%	291 836 682	18,14%	-44 205 057	-11,08%
ENABEL/MAURITANIE	7 332 802	94 097 032	5,67%	86 016 914	5,35%	15 412 920	3,86%
ILRI	8 821 877	0,00%	0,00%	8 821 877	0,55%	0	0,00%
NATURAL JUSTICE	817 320	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	817 320	0,20%
SIE/SOMMET MONDIAL DE L'EAU	-936 500	11 135 041	0,67%	10 198 541	0,63%	0	0,00%
Sous-total dialogue politique/mise en débat	-36 400 034	405 299 231	24,40%	396 874 014	24,67%	-27 974 817	-7,01%
Autres fonds reçus (intérêt compte)	20 149 924	6 797 397	0,41%	11 616 004	0,72%	15 331 317	3,84%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>346 903 898</b>	<b>1 660 807 070</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 608 686 315</b>	<b>100,00%</b>	<b>399 024 653</b>	<b>100,00%</b>

## PARTENAIRES FINANCIERS





